

Lancement de l'usine des graines oléagineuses

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7603 – MERCREDI 31 MAI 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Sous la supervision de Chanegriha

UN EXERCICE TACTIQUE À LA 2e RÉGION

Page 3

ATTAF DÉPÊCHÉ À NEW YORK PAR TEBBOUNE

L'ALGÉRIE BIENTÔT DE RETOUR AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie fera son retour en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), au cours de la période 2024-2025, soit 20 ans après sa dernière élection à ce club restreint En prévision de cette élection, le président de la république Abdelmadjid Tebboune, a dépêché Ahmed Attaf à New York, qui devrait rencontrer le secrétaire général de l'ONU et les représentants de nombreux pays afin d'exposer la vision algérienne durant son mandat au sein du «Club des 15».
Page 3



INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le «know-how» italien au profit des Algériens

Page 4

SERGUEÏ LAVROV :

Aux problèmes africains les solutions africaines

Page 7

14e FESTIVAL DE TABARKA

«Les Émigrés» en compétition

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

2e RÉGION MILITAIRE

Chanegriha supervise un exercice tactique de nuit

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, lundi soir dans le cadre de sa visite en 2ème Région militaire (RM), un exercice tactique de nuit avec munitions réelles, intitulé «El-Israr-2023». C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de sa visite en 2ème Région militaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a supervisé, hier soir du 29 mai 2023, au niveau du 2ème Polygone de tir et de manœuvres de Rdjam Demmouche, un exercice tactique de nuit avec munitions réelles, intitulé: +El-Israr-2023+, exécuté par les unités de la 8ème Division blindée, appuyées par des unités des Forces terrestres et des unités de soutien technico-aérien et de Défense aérienne du territoire», précise le communiqué.

Le Général d'Armée a, en premier lieu, suivi des exposés présentés respectivement par le Commandant de la 2ème RM et le Commandant de la 8ème Division blindée, portant sur l'idée générale de l'exercice, scindé en deux phases, la première théorique, avec la participation des Etats-majors des Commandements régionaux et des unités participantes, la deuxième, dynamique, avec engagement des unités exécutantes.

Au niveau du 2ème Polygone de tir et de manœuvres de Rdjam Demmouche, le Général d'Armée a «suivi de près le déroulement de l'exercice, exécuté de nuit, dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi», ajoute la même source.



Les objectifs de cet exercice consistaient à «améliorer les aptitudes des états-majors dans la préparation et l'organisation des actions de combat nocturne et la coordination entre les différentes forces, en sus de faire acquérir aux commandants l'expérience nécessaire en matière de conduite des unités, à travers la coordination et la collaboration entre les unités et les unités élémentaires, et aux équipages davantage de maitrise des systèmes d'armes, et d'évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité de mener à bien, et en toutes circonstances, les missions de combat nocturnes».

L'exécution de cet exercice a mis en évidence «la disponibilité élevée des unités participantes et leur capacité à accomplir avec succès les tâches assignées, ainsi que la maitrise par les équipages des armes et équipements de haute technologie. Elle a également démontré le développement atteint par nos Forces armées ces dernières années», souligne le communiqué.

A l'issue de l'exercice, le Général d'Armée a «félicité les personnels des unités engagées pour les énormes efforts qu'ils ont consentis tout au long de l'année de préparation au combat 2022-2023 et lors de la préparation et l'exécution de cet exercice».

Dans ce cadre, il a valorisé «les résultats enregistrés qui étaient en conformité avec les plans tracés, ainsi qu'avec les objectifs et la nature des missions principales imparties en territoire de compétence».

Le Général d'Armée a, enfin, passé en revue les formations engagées dans cet exercice, conclut la même source.

Mahfoudh B.

LA CAUSE SAHRAOUIE AU MENU DU COMITÉ DE DÉCOLONISATION

Le droit à l'autodétermination est incontournable

L'ALGÉRIE a exprimé son inquiétude quant au manque d'intérêt de la communauté internationale concernant l'éradication du colonialisme. Un processus qui appartient à une autre époque et qui ne doit plus exister. C'est ce qu'a indiqué le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, rappelant que le Sahara occidental, la dernière colonie d'Afrique, demeure sans perspectives concrètes d'un règlement juste et définitif et ce depuis plus d'un demi-siècle.

Dans son discours, lors du séminaire annuel du Comité de décolonisation (C24) à Bali, en Indonésie, M. Bendjama a souligné que la communauté internationale «est déjà à la quatrième décennie pour l'éradication du colonialisme et pourtant, très peu de progrès ont été réalisés dans le cadre du processus de décolonisation», ajoutant que ceci constitue pour plusieurs pays, y compris l'Algérie, une véritable source d'inquiétude.

A cet égard, il a interpellé la communauté internationale en insistant qu'il s'avère crucial aujourd'hui, et urgent plus que jamais, d'identifier les lacunes ayant freiné l'élan pour atteindre l'objectif ultime de la décolonisation, un processus qui appartient à une autre époque et qui ne devrait souffrir d'aucune mauvaise interprétation.

Dans ce contexte, Amar Bendjama a rappelé que «parmi les 17 territoires à l'ordre du jour du Comité, celui du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, inscrit en tant que tel depuis 1963, demeure sans perspectives concrètes d'un règlement juste et définitif et ce depuis plus d'un demi-siècle».

Tout en se félicitant des positions exprimées par de nombreuses délégations en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, il a souligné que «l'Algérie réitère sa conviction de principe et son engagement immuable à défendre sans relâche le droit du peuple du Sahara occidental et de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes».

Il a rappelé, à cet égard, que le Sahara occidental attend toujours la pleine mise en œuvre de la résolution historique 1514, non sans relever que ce processus de décolonisation est confronté depuis plusieurs décennies à beaucoup d'obstacles, notamment les tentatives de remettre en question la nature de son règlement en tant que question de décolonisation.

Abordant, en outre, la nature juridique de la cause sahraouie, le diplomate a indiqué qu'elle «ne souffrait d'aucune ambiguïté car elle fut, régulièrement, réaffirmée par les résolutions pertinentes de l'ONU, que ce soit celles de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité, qui ont toutes confirmé et entériné le droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination».

Il a fait remarquer, à ce sujet, que le droit du peuple sahraoui est «inaliénable, conformément à la doctrine onusienne de décolonisation contenue, notamment, dans la résolution 1514 de 1960 et ses 12 principes, en particulier celui relatif aux paramètres et options pour la décolonisation d'un territoire à travers l'exercice libre du droit à l'autodétermination».

«Il est grand temps pour le C24, sur qui repose une responsabilité toute particulière à cet égard, d'apporter une contribution substantielle, en utilisant tous les moyens disponibles, y compris les missions de visite dans le territoire en vue de faire avancer le processus de décolonisation dans l'intérêt du peuple sahraoui et pour le bien de notre région et à cette fin, il n'y a pas d'alternative au libre consentement du peuple du Sahara occidental», a-t-il insisté.

Et à l'ambassadeur de souligner qu'»aucun fait accompli et certainement aucune déclaration ou action unilatérale ne saurait avoir d'effet juridique sur le principe d'autodétermination», avant d'assurer que «l'Algérie, en tant que pays observateur voisin, continuera à assumer, de manière responsable et en toute transparence, son devoir envers les réfugiées du Sahara occidental et soutenir les efforts du Secrétaire général de l'ONU, réitérant sa volonté de coopérer pleinement avec son envoyé personnel dans ses efforts.

«L'Algérie continuera également à travailler de manière constructive avec le C24 pour éradiquer le colonialisme au Sahara occidental», a-t-il assuré.

Plusieurs délégations, à l'instar de celles de Cuba, Bolivie, Timor-Leste, Venezuela, Angola, Belize, Indonésie, Afrique du Sud, Nicaragua et Namibie, ont rappelé leur attachement à la mise en œuvre de la résolution 1514 et appelé à la nécessité d'accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental.

LE REPRÉSENTANT MAROCAIN CONFRONTÉ À SA CONTRADICTION

Par ailleurs, et au cours de deux rounds d'interventions au titre de droit de réponse, Amar Bendjama a recadré le débat, arguments à l'appui, suite aux déclarations du représentant du Maroc, Omar Hilale, tendant, comme à l'accoutumée, de dévier les discussions en usant de ses arguties.

Ainsi et en réaction à l'affirmation du représentant marocain que le dossier du Sahara occidental était «clos depuis 1975» avec la signature de l'accord de Madrid, M. Bendjama a interpellé Omar Hilale en le confrontant à sa propre contradiction quand il clamait, d'une part, que le territoire du Sahara occidental «appartenait» au Maroc et, d'autre part, ne trouvait aucun scrupule à signer un accord de partage de ce même territoire avec la Mauritanie.

De plus, et en prenant à témoins les participants au séminaire, le diplomate algérien a mis le représentant du Maroc et son pays devant leur responsabilité par le rappel de la teneur du communiqué commun du 16 mai 1988, entre l'Algérie et le Maroc, dans lequel ils affirmaient le soutien à une «solution juste et définitive au conflit du Sahara occidental à travers un référendum d'autodétermination, régulier et libre, se déroulant dans la sincérité la plus totale et sans aucune contrainte».

Quant à la négation de la nature juridique de la question du Sahara occidental, M. Bendjama a fait observer qu'elle est à la fois examinée par l'ONU en tant que question de décolonisation et en tant que question de paix et de sécurité.

A ce titre, il a souligné que «non seulement le processus de décolonisation reste inachevé, mais il en va de même pour le processus politique sous les auspices du Conseil de sécurité».

Avant de conclure par un argument sans appel, en citant le rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU, y compris celui de cette année, qui indique que «le Conseil de sécurité examine le Sahara occidental comme une question de paix et de sécurité, appelant à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui assurera l'autodétermination du peuple sahraoui», tandis que la Quatrième commission de l'Assemblée générale et le C24 l'abordent comme un territoire non-autonome et une question de décolonisation.

Mohamed M.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie bientôt de retour au club des 15

L'Algérie fera son retour en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), au cours de la période 2024-2025, soit 20 ans après sa dernière élection à ce club restreint, a appris hier Le Jeune Indépendant auprès d'une source diplomatique à New York.

L'élection de l'Algérie ne sera qu'une simple formalité grâce aux soutiens avérés de l'Union africaine, de la ligue arabe, de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ainsi que de plusieurs pays membres de l'ONU. Elle est également le seul pays candidat pour le siège de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen- Orient.

L'Algérie fera partie du restreint «club des 15» pour une période de deux ans, à compter du 1er janvier 2024. Le 6 juin prochain les états membres de l'Assemblée générale des Nations Unies éliront cinq pays pour le poste de membre non permanent du Conseil de sécurité. L'Algérie succédera donc les Emirats arabes unis comme membre représentant de la région Afrique du nord et moyen orient. Selon la même source les autres pays qui seront élus sont la Sierra Leone, la Corée du Sud la Guyane et le vainqueur entre la Slovénie et la Biélorussie.

En décrochant pour la quatrième fois le statut de membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Algérie aura la possibilité de présider les travaux de ce dernier, comme le stipule le règlement intérieur du Conseil, la présidence est tournante et mensuelle, elle est assurée à tour de rôle par chacun des membres du Conseil dans l'ordre alphabétique des noms des pays. L'Algérie avait été élue à ces sièges en 1968, 1988 et 2004 et avait assuré également la présidence tournante.

Ainsi, l'Algérie pèsera de tout son poids au sein de l'hémicycle onusien dans plusieurs dossiers d'actualité internationale et



dans les dossiers en suspens dont ceux de la Palestine et le Sahara occidental. Elle sera aussi le porte-voix de l'Afrique sur l'arène internationale et promouvoir son rôle au sein des organisations internationales en militant, par la même, en faveur d'un siège permanent africain au sein du Conseil de sécurité.

Pour rappel, l'Algérie a lancé lors de la 77e session de l'assemblée générale de l'ONU, une vaste campagne auprès des membres de l'ONU afin de brasser le maximum de soutien pour accéder au restreint «club des 15», un travail titanesque qui a permis d'avoir le soutien de plusieurs pays membres ainsi que d'organisations telles que l'Union africaine, la Ligue arabe ainsi que de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Lors du 36e Sommet de l'Union africaine, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a insisté à la nécessité d'œuvrer pour un siège africain permanent au sein du Conseil de sécurité, affirmant que pour l'Algérie, la question de la réforme du Conseil de sécurité est impérative pour parvenir à un ordre mondial plus représentatif, plus juste et plus équilibré, notamment en cette conjoncture délicate marquée par une succession de crises et leurs retombées porteuses de prémices de nouveaux changements dans les rapports de forces sur la scène internationale.

Le Conseil de sécurité des Nations unies est l'organe exécutif de l'Organisation des Nations unies (ONU). Il est défini comme ayant « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale » selon la Charte des Nations unies et dispose pour cela de pouvoirs spécifiques tels que l'établissement de sanctions internationales et l'intervention militaire. Certaines décisions, appelées résolutions, du Conseil de sécurité ont force exécutoire et « les Membres de l'Organisation conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité ».

Le Conseil de sécurité est composé de quinze membres : cinq permanents pourvus du droit de veto (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) et dix élus pour une durée de deux ans (renouvelés par moitié tous les ans).

Nassim Mecheri

AHMED ATTAF :

«L'Algérie fera entendre la voix de l'Afrique»

L'ALGÉRIE demeurera un acteur actif et une partie intégrante de l'effort collectif africain visant à relever les défis du développement économique et à concrétiser la vision ambitieuse élaborée dans le cadre de l'Agenda de l'Union africaine (UA). C'est ce qu'a affirmé avant-hier à Alger le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, rappelant la candidature de l'Algérie au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité.

«L'Algérie, fière de son appartenance africaine enracinée et fermement attachée au projet de l'unité continentale, joint aujourd'hui sa voix à celles de ses frères africains, pour renouveler son engagement et son adhésion aux principes et objectifs de l'UA, face aux défis multidimensionnels qui continuent de menacer la sécurité et la stabilité de nos pays et peuples et sapent nos efforts destinés à atteindre un développement durable et la prospérité légitime», a souligné M. Attaf dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique.

De la même manière qu'elle a contribué hier à la décolonisation de notre continent, poursuit le ministre, «l'Algérie affirme aujourd'hui, sous la direction avisée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qu'elle demeurera un acteur actif et une partie intégrante de l'effort collectif africain visant à relever les défis du développement économique et à concrétiser la vision ambitieuse que nous avons élaborée ensemble dans le cadre de l'Agenda de l'UA, connu sous le nom de Agenda 2063». «Cette vision, que l'Algérie a pleinement fait sienne, a été placée au cœur de la nouvelle orientation que le président de la République a conféré à la dimension africaine de la politique étrangère de l'Algérie», a-t-il ajouté.

«C'est cette approche que mon pays s'efforce actuellement de concrétiser à travers l'exécution de projets de développement au profit de plusieurs pays africains frères, dont la mise en œuvre est supervisée par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, qui a été renforcée, sur décision du président de la République, par une enveloppe financière d'un milliard de dollars américains», a-t-il fait savoir.

A cet égard, il a fait remarquer que l'Algérie «s'emploie également à concrétiser cette approche en mobilisant les ressources et les énergies pour parachever la réalisation de projets structurants intégrateurs à caractère régional et continental, tels que le projet de la Route transsaharienne, le Gazoduc Lagos-Alger, le projet de la Dorsale transsaharienne à fibre optique, ainsi que le projet routier reliant Tindouf et la ville mauritanienne de Zouerate».

Il a affirmé que «l'orientation de l'Algérie en faveur du renforcement de ses contributions dans le domaine du développement économique en vue de parvenir à une prospérité partagée, est complémentaire aux efforts qu'elle consent de longue date pour mettre fin aux conflits armés et préserver la sécurité et la stabilité dans son voisinage immédiat, ainsi que sur l'ensemble du continent africain».

«Dans cette optique, et alors qu'elle poursuit ses efforts à la tête de la Médiation internationale pour le suivi du processus de paix et de réconciliation dans la République sœur du Mali, l'Algérie salue l'attachement des parties maliennes à l'Accord d'Alger et leur engagement sincère dans les efforts que l'Algérie a récemment initiés en vue de surmonter les difficultés actuelles et assurer une reprise rapide de la mise en œuvre de l'Accord (...)», a signalé le ministre.

M. Attaf a, en outre, rappelé l'initiative prise par l'Algérie en vue de réactiver et redynamiser le rôle du Comité d'état-major opérationnel conjoint dans la lutte contre les phénomènes du terrorisme et de la criminalité transnationale.

L'ALGÉRIE S'ENGAGE À RESSERRER LES RANGS AFRICAINS

Évoquant la candidature de l'Algérie au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025, lors des élections qui se tiendront le 6 juin, M. Attaf a fait savoir qu'elle s'inscrit «dans le cadre de son engagement à contribuer, en tant qu'acteur influent, à la prise en charge des défis internationaux». Un engagement qu'elle compte réaliser «en mettant en avant des idées et initiatives de nature à renforcer l'action multilatérale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que pour relancer la coopération internationale et la doter des moyens nécessaires pour répondre aux besoins et aspirations de l'humanité toute entière».

En évoquant le Conseil de sécurité, M. Attaf a rappelé «l'injustice historique subie par notre continent, qui demeure, à ce jour, le seul à ne pas être représenté dans la catégorie des membres permanents, et celui qui est le moins représenté dans celle des membres non permanents».

Afin d'y remédier, le ministre a indiqué que «l'Algérie s'engage à poursuivre sa contribution pour resserrer les rangs africains au sein de cette instance et assurer une défense plus efficace des aspirations légitimes» du continent.

Tout en renouvelant la «profonde gratitude» de l'Algérie à l'UA, à la Ligue arabe et à l'Organisation de la coopération islamique pour leurs soutien et endossement de cette candidature, le ministre a affirmé que «l'Algérie compte sur l'appui de tous les pays frères et amis pour qu'elle puisse s'acquitter de ce mandat continental», dont le slogan est «Ensemble pour défendre les principes et objectifs de la Charte des Nations unies pour un avenir meilleur pour tous».

Le chef de la diplomatie algérienne a également évoqué la situation «exceptionnelle» dans laquelle se trouve le monde et qui «nous offre une occasion précieuse de contribuer à corriger les faiblesses structurelles du système international, en focalisant nos efforts sur la nécessité de remédier à la marginalisation injuste dont notre continent est victime depuis près de huit décennies», appelant à resserrer les rangs et parler d'une seule voix pour «peser de tout notre poids dans les différentes enceintes internationales».

M.M.

LUTTE ET PRÉVENTION CONTRE LES ADDICTIONS

La CNAS lance une campagne de sensibilisation

LA CAISSE nationale des assurances sociale des travailleurs salariés (CNAS) se joint à l'effort national en lançant une campagne nationale de sensibilisation sur la lutte et la prévention contre les addictions. Elle se déroule du 30 mai au 8 juin afin de sensibiliser l'opinion publique sur le fléau de la drogue et le danger des psychotropes ainsi que l'impact négatif sur la société. Placée sous le slogan «La Sécurité Sociale vous accompagne contre les dangers de l'addiction», la CNAS, Agence des fonctionnaires, lance sa campagne de sensibilisation sur la lutte et la prévention contre les addictions. Dans un communiqué, la CNAS qui a signalé le lancement de cette campagne de sensibilisation sous le parrainage du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, a affirmé que cette campagne vise à «sensibiliser l'opinion publique sur le fléau de la drogue et le danger des psychotropes ainsi que l'impact négatif sur la société». Il est aussi question de la promotion de la culture de prévention contre l'addiction auprès des citoyens et contribuer notamment au maintien de leur santé et stabilité dans leurs environnement de travail et sociale. Cette campagne s'adresse aussi aux professionnels de la santé, pharmaciens et médecins conventionnés, selon la CNAS, qui affirmé ces derniers ont «un rôle important pour maintenir et préserver les citoyens de ce fléau». La CNAS est par ailleurs revenue sur les mesures mises en œuvre dans la lutte contre la consommation abusive des psychotropes, étant un «facteur-clef» dans cette lutte. Il s'agit-a-t-on précisé, de «soumettre les psychotropes à des conditions spécifiques pour le remboursement, de la prescription obligatoire de ces médicaments par un médecin spécialiste». L'obligation de délivrer ces médicaments exclusivement au niveau des pharmacies des wilayas d'affiliation, ainsi l'accord des majorations aux médecins prescripteurs conventionnés sur chaque acte de prévention contre l'addiction aux profits des assurés sociaux et leurs ayant droits, constituent également les moyens de prévention déployés par la CNAS dans sa stratégie de lutte contre la consommation abusives des psychotropes, en sus de la sensibilisation des assurés sociaux sur les dangers de cette pratique par les médecins conseils de la Caisse.

L. A. A.

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le savoir-faire italien au service de l'Algérie

Les équipementiers italiens de l'automobile sont disposés à faire bénéficier l'Algérie de leur savoir-faire avéré en la matière. C'est ce qu'a affirmé la partie italienne qui a mis en avant son expertise, à l'occasion du Forum économique dédié aux perspectives de développement de l'industrie automobile en Algérie qu'a abrité le siège historique du constructeur automobile Fiat, Turin, qualifiant l'Algérie de partenaire fiable.



Le Forum auquel ont pris part une cinquantaine d'équipementiers italiens a été une occasion de présenter les opportunités d'affaires qu'offre l'Algérie, représentée par une importante délégation conduite par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. La partie italienne qui s'est félicitée du développement ''sans précédent '' que connaissent les relations algéro-italiennes depuis quelques années, sur le plan politique, économique et commercial, a présenté l'Algérie comme un partenaire fiable, offrant les opportunités intéressantes aux entreprises italiennes en tant que plaque tournante pour l'exportation des véhicules vers l'Afrique et les pays arabes. Mettant en avant l'expertise et l'excellence de fabrication dont jouissent les opérateurs et équipementiers italiens de l'automobile, les intervenants ont exprimé leur disposition à faire bénéficier l'Algérie de leur savoir-faire avéré. Cela sonne comme une réponse à l'Algérie qui veut inciter les équipementiers italiens a développer leur industrie dans le pays, à la faveur de l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

Cette nouvelle donne a été exposée par l'Algérie, lors de ce forum économique organisé par l'Ambassade d'Algérie en Italie, en collaboration avec l'Association nationale de la filière de l'industrie automobile italienne «ANFIA». Lors de cet évènement qui s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par les pouvoirs publics algériens pour développer des partenariats industriels structurants avec l'Italie, les opportunités d'investissement et les avantages comparatifs que recèle le marché algérien ont été exposés aux équipementiers italiens.

En effet, les intervenants algériens, dont le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, ont souligné l'engagement des hautes autorités du pays en faveur de la transformation structurelle de l'économie nationale, suite à l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire très attractif aux investissements directs étrangers.

Ils ont, également, donné un aperçu général sur le marché de l'automobile en Algérie et ses nombreux atouts, à l'instar des coûts d'énergie compétitifs, des avantages fiscaux et de l'ouverture sur les marchés africains.

Il convient de souligner que le Forum a été précédé d'une réunion bilatérale entre le ministre Aoun et le vice-ministre italien Valentini. Les travaux du Forum se sont, ensuite, déclinés sous forme de deux panels thématiques, des rencontres Business to Government (B2G). Des visites à l'usine «FIAT» et au musée de l'automobile de Turin ont, également, été organisées au profit de la délégation algérienne.

Rim Boukhari

ASSURANCES

Les principaux axes de la nouvelle loi

UNE RÉORGANISATION du secteur des assurances est annoncée avec la promulgation prochaine d'une nouvelle loi qui devrait consacrer la numérisation, l'inclusion de l'assurance «takaful» et l'organisation de l'activité de supervision. Après l'annonce faite par le Premier ministre, lequel a signalé la finalisation d'un projet de loi régissant le secteur des assurances qui va être présenté devant le Parlement avant la fin de l'année en cours, l'on s'interroge sur les nouveautés et les changements qui vont être introduis dans le secteur des assurances.

Un secteur qui est déjà passé par plusieurs réformes, notamment celles de 1995 et 2006, qui ont respectivement consacré l'ouverture du marché des assurances aux sociétés privées et étrangères et favorisé le développement de l'activité du secteur.

Cette nouvelle réforme devrait consacrer la numérisation, l'inclusion de l'assurance «takaful» et l'organisation de l'activité de supervision. C'est ce qu'a affirmé le directeur des assurances au ministère des Finances, Kamel Marami, précisant que le projet de loi sur les assurances comprendra plusieurs nouvelles mesures. Elles visent la réorganisation du secteur et l'amélioration de ses mécanismes.

Dans sa déclaration à l'agence officielle en marge des travaux de la 49e Conférence et Assemblée générale de l'Organisation des assurances africaines (OAA), il a indiqué que le cadre juridique en vigueur, dont la dernière modification remonte à l'année 2006, exigeait une mise à jour et une reconsidération de nombreuses dispositions régissant cette activité. Selon lui, ce projet permettra de réunir tous les textes juridiques relatifs aux assurances dans un seul et même texte, en vue d'en faire une référence législative unifiée pour les secteurs des assurances et de réassurance en Algérie.

Les amendements proposés dans le cadre du projet de loi sur les assurances a pour objet notamment la réorganisation du contrôle et de la supervision du secteur d'assurance qui réalise un chiffre d'affaires considérable, en plus de l'augmentation du nombre de sociétés d'assurances qui s'élève actuellement à 25 sociétés, «ce qui nécessite une révision des mécanismes qui régissent l'activité d'assurance dans le pays», selon ce responsable.

Parmi les mesures et les nouvelles procédures notables que prévoit le projet, la consécration de l'assurance «Takaful» comme nouveau modèle dans l'activité d'assurance nationale.

Il porte, également, sur la mise à jour de quelques dispositions pour suivre le développement économique et technologique que connait le pays, à l'instar de la numérisation et la vente des produits d'assurance à distance via des plateformes électroniques, selon le directeur, signalant que ce nouveau texte, actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement, vient pour valoriser la grande expérience acquise par l'Algérie dans le secteur des assurances et de réassurance.

Un texte de loi préparé en consultation avec les opérateurs du secteur, notamment à travers l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UASAR), ainsi que le Conseil National des Assurances, selon les précisons de M. Marami. Les professionnels du secteur ont, faut-il le signaler, accueilli avec satisfaction cette annonce du Premier ministre, d'autant que cette loi répond à un besoin déjà exprimé par les assureurs. Selon eux la nouvelle loi permettra de s'adapter aux changements de l'écosystème.

Le vice-président de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et réassurances (UAR), Ammar Meslouh, a surtout souligné l'importance de l'instauration d'une autorité de régulation indépendante des assurances, qui devrait constituer un élément très important pour le secteur

Le PDG de la Compagne centrale de réassurance (CCR), Abdallah Benseidi, a, pour sa part, affirmé que le dispositif juridique actuel a atteint ces limites, d'où la nécessité de le consolider. Pour la PDG de Cash assurance, la prochaine loi sera en diapason des évolutions enregistrées sur la scène financière et avec les besoins des assurés.

Lila Aït Akli

EXAMENS DU BAC ET DU BEM

Plus de 20 000 candidats à Ghardaïa

Les responsables du secteur de l'éducation à Ghardaïa affirment que toutes les conditions sont réunies pour accueillir les élèves devant passer les examens de fin d'année, le BEM et le Bac.



C'est une véritable course contre la montre pour peaufiner les derniers préparatifs que les services de la Direction de l'éducation de la wilaya ont entrepris. Selon les chiffres présentés par le directeur de l'éducation, Ghali Khathir, ses services viennent de convoquer 5 782 surveillants en charge du bac session 2023. Ils auront à encadrer 11 524 candidats, dont en 6 364 garçons et 5160 filles. Le nombre des candidats libres devant passer le bac dans les différentes filières est de 5 194 (3 580 garçons et 1 614 filles).

La wilaya de Ghardaïa compte également d'autres catégories de candidats, selon la même source. Il s'agit de six élèves aux besoins spécifiques et de 49 candidats de centres pénitentiaires. Les surveillants seront répartis sur pas moins de 41 centres d'examens, sur tout le territoire de la wilaya. Ils devront veiller au bon déroulement des épreuves et faire face à toute éventuelle tentative de fraude. Les épreuves auront lieu du 11 au 15 juin 2023.

Dans le même registre, les services des statistiques de la Direction de l'éducation de la wilaya de Ghardaïa ont relevé une baisse significative du nombre des candidats à l'examen du bac session 2022-2023 par rapport à la session 2021/2022. Pour l'examen du BEM (brevet d'enseignement moyen) dont les épreuves sont prévues du 5 au 7 juin, les candidats seront au nombre de 8 807 (4 334 garçons et 4 473 filles). Il y aura également 38 candidats libres et un handicapé. Ils seront répartis sur 34 centres d'examens et encadrés par 4 167 surveillants. D'autre part, la Direction de l'éducation de la wilaya de Ghardaïa a prévu 82 véhicules de transport et 17 cantines lors de l'examen du bac, et 90 véhicules de transport et 11 cantines pour celui du BEM.

Par ailleurs, la Direction de l'Education n'a pas omis de mettre en place une commission de wilaya, en charge de la surveillance des examens de fin d'année. Cette dernière débutera ses activités au début du mois de juin. Elle est composée du directeur de l'Education de la wilaya, des inspecteurs de l'éducation, d'administrateurs et de techniciens du secteur et est placée directement sous la tutelle du ministère de l'Education nationale. Cette commission devra s'occuper de tous les détails relatifs aux examens, afin de garantir les conditions optimales aux candidats. Elle entamera sa mission par le choix des centres d'examens et leur mise à disposition, et ce, après une visite d'inspection et de contrôle. Ses membres procèdent à la convocation du personnel en charge de la surveillance par l'établissement des listes principales puis celles des réservistes afin de parer à toute éventualité, dans le cas d'absence d'un ou de plusieurs surveillants prévus.

Par ailleurs, la sécurité autour des centres d'examen sera renforcée. Les corps constitués (Gendarmerie nationale, police et Protection civile) ont prévu un grand dispositif sécuritaire spécial permettant d'encadrer le déroulement des examens de fin d'année scolaire des deux paliers de l'enseignement général. Ce sera à travers un plan spécial prévoyant la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement des épreuves au niveau des 75 centres d'examen de la wilaya et la sécurisation de leurs périmètres relevant de la compétence de ces corps constitués. Le plan spécial prévoit également l'escorte et la protection de l'opération de distribution des sujets d'examens par véhicules d'accompagnement, et ce, à partir de la direction de l'éducation jusqu'aux centres d'examens.

De Ghardaïa, Aïssa Hadj Daoud

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Plus de 400 exploitations agricoles raccordées à Médéa

METTANT en application les instructions des hautes autorités du pays en matière d'alimentation des périmètres agricoles en énergie électrique, l'opération de raccordement au réseau électrique a touché pas moins de 435 exploitations agricoles disséminées à travers le territoire de la wilaya, selon un communiqué émis hier par la direction de distribution de Médéa. Lancée en coordination avec la direction des services agricoles de la wilaya de Médéa, l'opération de raccordement a atteint un taux avancé, comme indiqué dans un bilan établi par ladite direction. En effet, il ressort un nombre de 204 exploitations agricoles où les travaux de réalisation sont achevés parmi les exploitations répondant aux conditions réglementaires exigées.

Par ailleurs, le programme de raccordement au réseau électrique en cours d'exécution concerne quelque 39 unités agricoles alors que 142 autres unités seront également couvertes par l'énergie électrique, et ce, dès achèvement des procédures d'appel d'offres et de désignation des entreprises réalisatrices, selon la même source. Dans le même communiqué, il est précisé que les dossiers relatifs à l'alimentation en énergie électrique de 50 autres exploitations agricoles sont en phase d'étude et d'actualisation des devis quantitatifs au niveau des services de la distribution de Médéa. Pour une appréciation de l'effort consenti par l'Etat dans la prise en charge du programme, il est indiqué qu'en termes de consistance physique, la tranche achevée s'élève à 276 km linéaires en MT (moyenne tension) et BT (basse tension) répartis à travers les communes de la wilaya. L'on rappelle également que la direction de distribution a lancé la réalisation de l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique avant le règlement du montant financier exigé, et ce, dans le but d'accélérer les travaux de réalisation et partant faciliter le déroulement des travaux agricoles.

De Médéa, Nabil Bey

ALIMENTATION EN GAZ NATUREL D'AKERROU, AÏT-CHAFFAÏ ET ZEKRI

Reprise des travaux

APRÈS leur arrêt en 2021, juste après le démarrage, les travaux de pose de conduite d'alimentation en gaz naturel au profit des communes d'Akerrou, Aït-Chaffaï et Zekri, dans la wilaya de Tizi Ouzou, ont enfin redémarré. Le premier coup de pelle a été donné dimanche dernier à partir de Fréha. Ce projet, retenu dans le plan quinquennal 2010 -2014, connaît un grand retard pour des raisons «dépassant la volonté des responsables». Les raisons de ce retard sont multiples, nous a-t-on expliqué. Il s'agit, toutefois, principalement d'oppositions citoyennes. Selon le plan initial, ces trois communes abritant plus 7080 habitants devaient être alimentées directement à partir de Béjaia. Après le réexamen du dossier, les pouvoirs publics ont décidé d'assurer l'alimentation de ces communes en gaz naturel à partir de la commune de Fréha, daïra d'Azazga. Cette conduite en question atteindra la boucle de Sidi-Ayad, wilaya de Béjaia. Et c'est à partir de cette boucle de Sidi-Ayad que les trois communes en question seront alimentées. L'ensemble de la conduite gazière est d'une longueur de 51, 8 Km. Il faut rappeler que le coût initial du projet est de plus de 5 milliards de dinars. Par ailleurs, sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi Ouzou, seules les trois citées n'ont pas encore été reliées au réseau de gaz naturel. Notons, enfin ,qu'après la fin des travaux de pose de la conduite d'alimentation en gaz naturel au profit des communes d'Akerrou, Aït-Chaffaï et Zekri, la wilaya de Tizi Ouzou sera considérée comme couverte par l'alimentation à 100%.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LUTTE CONTRE LE CRIME

Des opérations d'envergure à Béjaïa

LES SERVICES de la sûreté de daïra de Sidi Aïch ont effectué de nombreuses descentes policières au courant de la semaine dernière. Des opérations de contrôle ont également ciblé une bonne partie des villes côtières de l'est de la wilaya.

Les opérations qui concernent la daïra de Sidi Aïch initiées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le crime ont ciblé un très grand nombre de places, de lieux et de quartiers jugés sensibles en matière de taux de criminalité et de mauvaises fréquentations des personnes suspectes.

La gare routière, les arrêts de bus, les lieux retirés et les quartiers sensibles de la ville ont tous été touchés par les actions de contrôle qui ont abouti à la vérification de 120 individus dont 95 véhicules et motos.

La police a enregistré au cours de ces actions huit infractions, qui se sont soldées par la mise en fourrière de deux motos pour défaut de papiers et l'arrestation de quatre individus impliqués dans des affaires criminelles. Ces individus ont été détectés après contrôle de leurs empreintes digitales.

En outre, des descentes policières ont, également, été menées la semaine dernière par la sûreté de wilaya au niveau des villes côtières et les communes et daira de l'est de la wilaya dont Melbou, Souk El-Tennine, Darguina, Aokas, Tichy et Kherrata.

Les services de sécurité ont ciblé de nombreuses places, lieux et quartiers sensibles jugés comme points noirs en matière de mauvaises fréquentation et de criminalité. «Au cours de ces opérations, 452 individus, 382 véhicules et 78 motos ont été passés aux contrôles policiers», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un autre communiqué de presse transmis à notre rédaction.

Et d'ajouter : «148 personnes ont, également, été vérifiées sur le fichier nationale de la police en plus de 118 véhicules». Ces contrôles ont donné lieu à l'arrestation de 30 suspects dont 01 recherché pour une affaire d'agression physique».

Les contrôles policiers ont abouti, également, à la mise en fourrière de 41 motos et la rédaction de 121 contraventions pour diverses infractions au code de la route. Il s'agit, entre autres, de 18 délits routiers, de défaut de vignette automobile et de deux délits de coordination. Un véhicule a été mis en fourrière pour défaut de papiers en plus du contrôle de deux cafés maures et d'un bar. Dans le registre de la régulation routière, 62 infractions ont été enregistrées par radars sur la RN 09, à hauteur de la ville d'Aokas, pour excès de vitesse.

N. Bensalem

La nécessité d'une planification stratégique et la lutte contre le cancer bureaucratique pour la relance des projets en souffrance

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974-expert-comptable de l'Institut supérieur de gestion de Lille, haut magistrat Premier conseiller et directeur général des études économiques à la Cour des comptes 1980/1983, Abderrahmane MEBTOUL

Le président de la république lors de plusieurs conseils de ministres a ordonné aux responsables d'améliorer la gestion, de lutter contre la corruption, à ne pas confondre avec acte de gestion, devant dépasser l'acte de gestion et donnent plus d'autonomie afin de libérer les initiatives des managers, et d'éviter de faire des déclarations déconnectés des réalités , la presse et les experts ayant une lourde responsabilité afin de vérifier si les promesses se concrétisent sur le terrain, car existe un lien dialectique entre sécurité et développement. Évitons tant le dénigrement gratuit, tout ce qui a été fait depuis l'indépendance politique n'est pas négatif , beaucoup de réalisations, mais beaucoup d'insuffisances, mais également l'autosatisfaction avec des promesses sans lendemain, source de névrose collective : la vérité, rien que seulement la vérité afin de corriger nos erreurs. L'on ne doit pas se focaliser sur quelques cas qui gangrènent la société, tant civile que militaire, car, la majorité, tant au niveau de l'ANP que des forces de sécurité et de la société civile, vit de son travail devant s'attaquer à l'essence de ce mal, la corruption et la mauvaise gestion qui menacent la sécurité nationale.

1.-.Gouverner c'est prévoir à moyen et long terme au moyen d 'une planification stratégique loin des actions conjoncturelles, les militaires différenciant très justement la stratégie des tactiques qui doivent s'insérer au sein de la fonction stratégique, s'impose pour l'Algérie des stratégies d'adaptation, devant tenir compte des coûts additionnels pour protéger l'environnement de grands projets promis au démarrage dont certains datent de plus de 20 ans et d'autres plus de 40 ans. Citons quelques exemples de grands projets structurants qui accusent d'importants retards, une lettre d'intention n'étant pas un contrat définitif examinés au niveau de plusieurs conseil des ministres entre 2021/2022 : le projet pétrochimique, d'Arzew, abandonné par Total et récemment attribué à Petrofac HQC pour un cout 1,5 milliard de dollars, avec un retard de 5 années ,la mise en exploitation étant prévue dans 42 mois soit fin 2027 ; le projet du gazoduc Nigeria Algérie toujours en gestation, devant avoir l'accord de l'Europe principal client qui ne s'est pas encore prononcé évalué par l'Union européenne et qui selon nos informations n'est pas la priorité, axant la stratégie sur les énergies renouvelables e hydrogène vert dont le cout est estimé par l'UE à environ 20 milliards de dollars en 2020 contre10 en 2012, étant plus rentable que celui passant par le Maroc plus de 30 milliards de dollars sans compter les délais de réalisation supérieur de 5 ans ;le projet Galsi, via la Sardaigne abandonné par l'Italie en 2012 où le cout à cette date pour 8 milliards de mètres cubes gazeux était de plus de 3 milliards de dollars (tracé complexe) dont le cout de réalisation a certainement augmenté ; l'exploitation du fer de Gara Djebilet devant ramener le taux d'oxydation de 0,8% à moins de 0,1% et d'importants infrastructures pour sa commercialisation où le 09 mai 2022, le ministre des Mines (source APS), annonce officiellement que la réalisation du projet de Gara Djebilet, nécessitera la réalisation de plusieurs installations, aurait un coût variant entre 1 et 1,5 milliard de dollars par an sur une période allant de 8 à 10 ans, soit entre 10 et 15 milliards de dollars ; les projets de réalisation de 2 usines d'engrais phosphatés à Skikda et Tébessa, pour un investissement de 6 Mds US, toujours en négociation avec la Chine pour le financement ; le projet de zinc, et de plomb d'Amizour , qui vient seulement d'être réactivé en mai 2023 , sans préciser le cout de réalisation, d'un potentiel minier exploitable estimé à 34 millions de tonnes pour une production annuelle de 170.000 tonnes de concentré de zinc, devrait entrer en production en 2026 ; -le port de Cherchell d'un cout estimé entre 4 et 5 milliards de dollars l'Algérie n'étant même pas classée au niveau international parmi les 200 ports les plus performants dans le monde dans le dernier rapport international 2023 ; ou en sont les la relance des unités de bon nombre d'opérateurs privés actuellement en prison et les impacts de ces dizaines de délivrances de permis d'exploitation ,et de la rentabilité pour la production d'or. dont les réserves, en volume, n'ont pas changé d'un iota depuis 2007 (173 tonnes) ; où en sont les projets d'usine de voitures dont on devra été attentif a au cout et au prix de vente avec la détérioration du pouvoir d'achat des couches moyennes principaux acheteurs, où après l'annonce de la production de Fiat en mars 2023, puis septembre 2023, on nous annonce un nouveau report pour mars 2024 ; quel est le bilan de la politique des subventions ciblées, la consommation intérieure de pétrole et de gaz étant en 2022 presque l'équivalent des exportations(42% en 2022 avec un accroissement de plus de 60% entre 2010/2022) et concernant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique qui est en 2022 d'environ de 440 MW soit entre 1/ 2% de la consommation totale, les extrapolations du Ministère de 'l'énergie , visant , une puissance installée d'origine renouvelable de 22 000 MW horizon 2030 dont 40% pour couvrir la consommation intérieure et une partie exportable à partir des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, , alors qu'en 2022, la production et la consommation d'énergie, y compris dans le secteur de l'électricité sont tirées des hydrocarbures à 98/99 % sera –il atteint et quel sera la part respective des filières photovoltaïques, éoliennes en intégrant la biomasse, la cogénération, la géothermie et le solaire thermique et surtout le besoin de financement ; concernant l'emploi nécessitant un taux de croissance de 8/9% en termes réels(le FMI prévoyant pour 'l'Algérie en 2023,une croissance de 2,6% tirée par la dépense publique) pour absorber le flux additionnel annuel entre 3.50.000/400.000 par an qui s'ajoute au taux de chômage actuel, quel est le bilan de l'allocation chômage dont les inscrits selon le ministre du travail avoisine les 2 millions sur une population active d'environ 12,5 millions dans le recyclage au monde du travail collant avec l'environnement renvoyant d'ailleurs à la refonte de toute l'Ecole depuis le primaire à l'Université afin d'éviter des diplômés chômeurs. Il faut être réaliste : sous réserve de la levée du verrou bureaucratique, de mobiliser le financement et pour certains projets de trouver un bon partenaire étranger, la rentabilité d'un projet mis en exploitation en 2023 nécessitera deux à trois années pour les PMI/PME et 5/7 ans pour les grands projets et chaque année de retard repousse les délais avec des surcoûts, où en économie le temps ne se rattrape jamais. Avant tout lancement d'un projet s'impose une étude de rentabilité précise, afin d'être concurrentiel au niveau international, devant privilégier pour les avantages financiers et fiscaux la balance devises et pour pouvoir exporter, il faut d'abord produire à un coût compétitif

2.. Il faut donc éviter de revenir faute de vision stratégique aux pratiques du passé, dénoncées par la président de la république, exigeant un langage réaliste et des réalisations effectives sur le terrain loin des promesses difficilement réalisables. Je ne saurai trop insister sur le fait que la relance économique doit avant tout se fonder sur un État de droit, avec l'implication des citoyens à travers une réelle société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et une visibilité dans la démarche de la politique socioéconomique et donc un renouveau de la gouvernance au niveau global et local afin de délimiter clairement les responsabilités. Le fondement de tout processus de développement, comme l'ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques, repose sur des institutions crédibles, et c'est une Loi universelle, d'où l'importance de dynamiser par une réelle indépendance le Conseil national de l'énergie, la Cour des comptes, le Conseil économique et social, la Bourse d'Alger et le Conseil de la concurrence. L'Algérie connaît la stabilité grâce aux efforts de l'ANP et des forces de sécurité, mais force est de reconnaître, existant un lien dialectique entre développement et sécurité , qu' en ce mois de fin mai 2023, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach (plus de 97/98% des recettes en devises avec les dérivés inclus dans la rubrique hors hydrocarbures pour plus de 60%). L'économie algérienne est de nature publique avec une gestion administrée renvoyant à l'urgence de libérer les initiative individuelles et collectives par la lutte contre le cancer bureaucratique et une véritable décentralisation qui peut être favorisée par l'accélération de la numérisation, autour de six à sept grands pôles économiques régionaux, impliquant tous les acteurs économiques politiques et sociaux afin de favoriser la symbiose Etat-citoyens. C'est que le manque de transparence des comptes ne date pas d'aujourd'hui. J'ai eu à le constater concrètement lors des audits que j'ai eu à diriger, assisté de nombreux experts : sur Sonatrach entre 1974 et 1976, le bilan de l'industrialisation 1977-1978, le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979 et 1980, l'audit sur les surestaries et les surcoûts au niveau du BTPH en relation avec le ministère de l'Intérieur, les 31 walis et le ministère de l'Habitat de l'époque 1982 réalisé au sein de la Cour des comptes, l'audit sur l'emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l'audit, assisté des cadres de Sonatrach, d'experts indépendants et du bureau d'études Ernst &-Young, «le prix des carburants dans un cadre concurrentiel «Ministère Énergie, 8 volumes, 780 pages-Alger 2008», l'audit «Pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques». Concernant Sonatrach et les différents audits que j'ai eu à diriger avec des experts, assisté des cadres du secteur ministère de l'Énergie et Sonatrach, il nous a été difficile de cerner avec exactitude la structure des coûts de Hassi R'mel et de Hassi Messaoud, tant du baril de pétrole que du MBTU du gaz arrivé aux ports, la consolidation et les comptes de transfert de Sonatrach faussant la visibilité, ayant été contraint par des tests de cohérence et l'élaboration de comptes physico-financiers de contourner les difficultés afin de cerner avec exactitude les coûts . Sans une information interne fiable, tout contrôle externe est difficile, et dans ce cas la mission de la Cour des comptes ou de tout autre institution de contrôle, serait biaisée. Dans les administrations, disons que c'est presque impossible, du fait que leurs méthodes de gestion relèvent de méthodes du début des années 1970, ignorant les principes élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires. C'est que l'Algérie possède des institutions qu'il s'agit de dynamiser afin de favoriser un développement durable. Ayant eu l'occasion de visiter ces structures au niveau international en tant que haut magistrat Premier conseiller et directeur général des études économiques entre 1980/1983 , et de diriger en Algérie (pendant la présidence de feu le Dr Amir, ex-secrétaire général de la présidence de la République) trois importants audits sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures de l'époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en relation avec le ministère de l'Intérieur et celui de l'Habitat, assisté de tous les walis de l'époque. Si l'on veut lutter contre les surfacturations et les transferts illégaux de capitaux, il y a urgence de revoir le système d'information qui biaisé fausse la transparence des comptes, devant s'attaquer à l'essence, la bureaucratie qui étouffe les énergies créatrices favorisant les pratiques occultes, un phénomène analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, dès le XIVe siècle qui a montré que l'immoralité conduit à la décadence de toute société

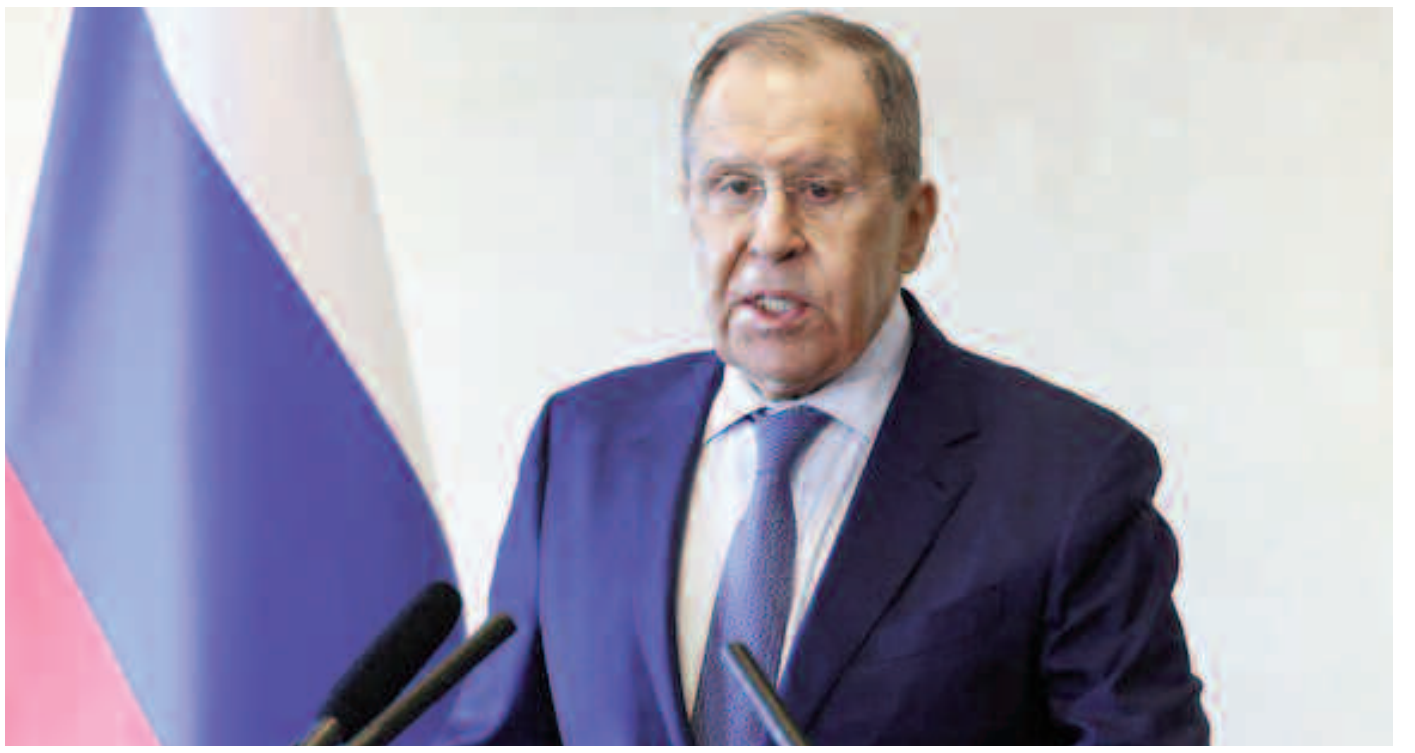
En conclusion, la puissance d'un pays dans les relations internationales reposant avant tout sur l'économie, la Chine nous donnant l'exemple, le défi à relever est la transition d'une économie de rente avec la dominance d'une économie informelle spéculative à une économie de production de biens et services basée sur la bonne gouvernance et la connaissance. L'Algérie, en s'adaptant au mieux de ses intérêts au nouveau monde, pays à fortes potentialités, possédant des marges de avec des indicateurs financiers positifs, , plus de 62 milliards de dollars de réserves de change fin février 2023, un endettement extérieur très faible 2,9 milliards de dollars fin 2022,des recettes de Sonatrach extrapolées sur la base d'un cours moyens du baril de pétrole de 75 dollars et 12/13 dollars le MBTU de gaz environ 50 milliards de dollars pour 2023, peut devenir un pays pivot au sein des espaces méditerranéens et africains. Mais cela suppose de profondes réformes structurelles, plus de libertés, de transparence et de réhabiliter les vertus du travail.

ademmebtoul@gmail.com

SERGUEÏ LAVROV AU BURUNDI :

«Aux problèmes africains, les solutions africaines»

Depuis Gitega, où il rencontrait son homologue burundais, le ministre russe des Affaires étrangères a notamment plaidé pour une refonte du Conseil de sécurité de l'ONU afin d'offrir une meilleure représentativité des pays africains et sud-américains.



«Nous sommes d'accord qu'il faut démocratiser les relations internationales, qu'il faut réparer les injustices qui sont assez souvent instaurées par l'Occident collectif, avec à leur tête les Etats-Unis», a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, ce 30 mai à Gitega, à l'issue d'une rencontre avec son homologue burundais Albert Shingiro. «Nous avons également parlé de la nécessité de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU et du fait que l'Afrique n'était pas assez représentée dans ce Conseil de sécurité. Il faut avoir plus de place pour ce qu'on appelle le Sud global, à savoir les pays de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie», a poursuivi le chef de la diplomate russe. Saluant le rôle de «pacificateur» du Burundi dans la région – notamment en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, ou encore au Soudan – Sergueï Lavrov a déclaré être solidaire avec le principe que venait d'exprimer son homologue burundais, «à savoir aux problèmes africains, les solutions africaines». «Nous soutenons, bien sûr, cette approche et nous allons partir de ce principe lors des délibérations au sein du Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il ajouté. La situation internationale était également à l'agenda des deux diplomates. «En ce qui concerne la situation en Ukraine, le Burundi a choisi d'être du côté des solutions et non pas du côté des problèmes», a déclaré Albert Shingiro, ministre burundais des Affaires étrangères. Ce dernier a tenu à rappeler la position de «non-alignement» de son pays «pour éviter que ce conflit puisse atteindre d'autres régions, notamment le continent africain». Santé publique et nucléaire civil : des contrats en perspective «C'est la position de la plupart des pays africains», a insisté le chef de la diplomatie burundaise, lequel a déclaré que son pays conseillait, «que cela soit en Ukraine où ailleurs, d'emprunter la voie du dialogue le plus rapidement possible». Une «position équilibrée et responsable» saluée par Sergueï Lavrov, qui a accusé l'Occident d'utiliser l'Ukraine pour «menacer la Russie» ainsi que pour «piétiner les droits des peuples qui se sentent proches de la culture russe et de la langue russe». Les deux diplomates ont également abordé les champs concernés par l'approfondissement de leur coopération bilatérale. En tête de liste, la santé publique ainsi que l'énergie. Sergueï Lavrov a ainsi rappelé que Moscou aidait Gitega dans la lutte contre la prolifération des maladies infectieuses. Pour sa part, Albert Shingiro a annoncé «des accords d'intérêt commun», notamment dans «l'usage de l'énergie nucléaire à des fins civiles», appelés à être signés à l'occasion du deuxième sommet Russie–Afrique qui doit se tenir du 26 au 29 juillet à Saint-Pétersbourg. La Russie et l'Afrique ont engagé un processus de rapprochement. En particulier, les pays africains ont été moins catégoriques que les grandes puissances occidentales face à la guerre en Ukraine. Des pays comme le Sénégal et l'Afrique du Sud se sont ainsi abstenus à l'ONU lors du vote d'une résolution condamnant l'action de la Russie.

R. I.

ATTAQUE DE DRONES SUR MOSCOU

Poutine accuse Kiev de vouloir « effrayer » la population russe

LE PRÉSIDENT russe s'est exprimé sur l'attaque de drones survenue ce 30 mai et qui a endommagé plusieurs bâtiments à Moscou. «Ce n'est pas nous qui utilisons les moyens qu'utilisent les autorités ukrainiennes», a déclaré ce 30 mai le Président russe à la presse. Condamnant le ciblage délibéré de bâtiments d'habitation par les forces de Kiev, estimant qu'il s'agit d'«un signe évident d'activité terroriste», Vladimir Poutine a confirmé une frappe contre le siège du renseignement militaire ukrainien. Attaque de drones sur Moscou : Poutine accuse Kiev de vouloir « effrayer » la population russe Reconnaissant «des problèmes» dans l'interception des drones qui ont atteint Moscou plus tôt dans la journée, le locataire du Kremlin estime que le système antiaérien de la capitale a «fonctionné de façon satisfaisante». «Mais ce n'est pas tant cela qui nous inquiète, mais les tentatives de susciter une réponse de la Russie. Ils nous incitent à lancer des mesures de représailles. Mais les citoyens de l'Ukraine, qui évidemment n'ont pas leur mot à dire dans ce régime de terreur totale, doivent savoir ce vers quoi leurs dirigeants les mènent aujourd'hui», poursuit le Président russe. Celui-ci évoque alors les «atteintes au fonctionnement» de la centrale nucléaire de Zaporojié, site régulièrement pris pour cible par l'artillerie des forces de Kiev. Ce 30 mai, au matin, plusieurs drones ont atteint Moscou et sa région, situés à plus de 1 000 km de l'Ukraine. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré que cette «attaque de drones sur la capitale russe était «une réponse» de Kiev aux récentes frappes russes en Ukraine, tout en assurant qu'il n'y avait «pas de menace» pour les habitants de la capitale russe.

R. I.

CHINE

Le ministre de la Défense décline une rencontre avec son homologue américain

LE PENTAGONE a annoncé le 29 mai que la Chine avait rejeté une proposition de rencontre entre le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin et son homologue chinois Li Shangfu. «La [République populaire de Chine] a informé les Etats-Unis qu'elle avait décliné notre invitation adressée début mai au ministre de la Défense chinois à rencontrer le secrétaire [à la Défense Lloyd] Austin à Singapour», a indiqué le Pentagone dans une déclaration publiée dans le Wall Street Journal le 29 mai. La rencontre était prévue en marge du forum sur la sécurité de Shangri-La, à laquelle le ministre chinois doit participer au cours de son voyage à Singapour du 31 mai au 4 juin. «Le Département attache une grande importance au maintien d'un dialogue entre les autorités militaires entre Washington et Pékin pour s'assurer que la compétition ne se mue pas en conflit,» pouvait-on lire dans l'article du quotidien américain. En outre, le texte citait l'avis d'un officier américain jugeant la réaction chinoise «inhabituellement brutale.» Les Chinois ne sont pas dupes Plus tôt au mois de mai, le Financial Times avait rapporté les propos des Chinois qui considéraient comme «peu probable» une rencontre entre les deux ministres de la Défense en raison des sanctions imposées à Li Shangfu du fait de son rôle supposé dans la fourniture d'armes à la Russie, une accusation rejetée par Pékin. La semaine dernière, le ministre des Affaires étrangères chinois avait émis des doutes sur la sincérité des Américains dans leur volonté d'engager le dialogue alors qu'ils «n'avaient de cesse d'éliminer la Chine par tous les moyens possibles». Lors de son dernier sommet à Hiroshima du 19 au 21 mai, le G7 a égrainé les accusations contre la Chine, citant la «coercition économique», la violation des droits de l'homme et l'aggravation des tensions dans le détroit de Taïwan. A son tour, la Chine a reproché aux membres du G7 leur volonté hégémonique et leur ingérence dans les affaires intérieures chinoises.

R. I.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS À MÉDÉA

Mise en place de six pôles d'intervention

SIX PÔLES d'intervention ont été mis en place à Médéa dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt dotés de moyens de lutte adéquats, c'est ce qu'a fait savoir, hier, la Conservation locale des forêts.

Selon le chef de service de protection du patrimoine forestier auprès de la Conservation des forêts de la wilaya de Médéa, Ahmed Salem, six pôles d'intervention ont été ainsi mis en place à Médéa, Berrouaghia, Beni-Slimane, Ksar-el-Boukhari, Tablat et à Ain-Boucif couvrant chacun plusieurs communes exposées à des risques d'incendies de forêts ou de feux de récoltes.

La mise en place de ces pôles d'intervention a pour but, a souligné le même responsable, de « mieux organiser et encadrer » les opérations de lutte anti-incendie, la maîtrise « rapide » des départs de feux et limiter autant que possible des dégâts susceptibles d'être occasionnés par des incendies ».

Ce type d'organisation vise également à assurer une « meilleure coordination » entre les différentes parties impliquées dans la lutte contre les incendies de forêts, à savoir la Protection civile, les collectivités locales et les comités de riverains, a ajouté M. Salem.

Il a fait part, dans le même contexte, de la mise en place de pas moins de 49 brigades de riverains des zones forestières, dont la mission est d'appuyer en cas de besoins les équipes d'intervention de la Conservation des forêts et de la Protection civile qui sont appelées à intervenir sur des foyers d'incendies situés à proximité de leurs lieux d'habitation.

Des actions préventives ont été menées au niveau des zones forestières de Médéa dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt qui sera opérationnel à partir du 1 juin, a-t-il rappelé.

Outre les opérations de nettoiement des abords de routes et l'exécution de travaux de labours autour des champs de céréales, une soixantaine de kilomètres de pistes forestières ont été ouvertes et plusieurs points de ravitaillement d'eau ont été réalisés à l'intérieur des massifs forestiers, a précisé M. Salem.

Pas moins de 23 brigades d'intervention composées de 230 agents et cadres forestiers sont mobilisées pour la campagne de lutte anti-incendie, auxquels s'ajoutent mille agents communaux et des dizaines d'engins, a-t-il conclu.

R.R

TISSEMSILT

Commémoration de la bataille de Bab El Bekkouche

Commémoration de la bataille de « Bab El Bekkouche », qui a eu lieu entre les 28 et 31 mai 1958 dans la wilaya de Tissemsilt. Elle est considérée comme l'une des plus importantes actions de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région de l'Ouarsenis, infligeant de grandes pertes à l'armée coloniale.



La zone de « Bab El Bekkouche », relevant de la commune de Larjem, à 33 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Tissemsilt, implantée dans le massif montagneux de l'Ouarsenis, était considérée comme l'un des emplacements stratégiques de L'ALN pendant la Guerre de libération.

Elle constituait une zone de transit stratégique pour les moudjahidine, que l'armée française n'a pas réussi à pénétrer, jusqu'à la fin de l'année 1958.

A cette époque, la situation générale était caractérisée par des mouvements suspects des forces coloniales dans les zones voisines de la région, suggérant l'inévitabilité d'un affrontement, confirmé par l'intensification des vols de l'armée de l'air française.

Ces mouvements suspects ont été vite repérés par les services de surveillance et d'information de l'ALN dans les centres proches de la région, selon des témoignages de moudjahidine qui ont vécu la bataille, enregistrés par le Musée local du Moudjahid.

Afin d'éviter un éventuel siège, les dirigeants de l'ALN de la région, en l'occurrence le chahid Mohamed Bounâama, le moudjahid Si Hassan (de la wilaya IV historique), le chahid Si Tarik (wilaya V historique) et le commandant du bataillon «El Krimia» (wilaya IV historique) et le chahid Si Amar ont donné l'ordre de quitter les sites de concentration dans les villages avoisinants et de se déplacer immédiatement vers les montagnes de l'Ouarsenis, à «Bab El Bekkouche» plus précisément.

Dans la matinée du 29 mai 1958, les avions de l'armée coloniale survolaient la région, préparant une opération de ratissage, ce qui a précipité la bataille, après que les moudjahidine Serbah Keddour et Chadouli aient réussi à implanter des mines au pied de la montagne de Sidi Daoud, sur les itinéraires que les soldats français devaient emprunter pour se regrouper.

L'affrontement devenait inéluctable après l'explosion d'une mine, faisant une soixantaine de morts et la destruction d'un camion dans le camp ennemi.

Le lendemain, 30 mai, les forces coloniales ont commencé leur pénétration dans la montagne de Bab El Bekkouche, mais sans connaître la position exacte des moudjahidine, qui ont affronté les soldats français avec des tirs intenses, ce qui a obligé l'armée coloniale à recourir à l'aviation, qui s'est mise à lâcher des bombes interdites sur le plan international et ce, de manière aléatoire.

L'artillerie de l'armée coloniale s'est lancée à son tour dans des opérations de bombardements sur plusieurs zones de la montagne de « Bab El Bekkouche », pendant que les avions lâchaient des parachutistes sur les hauteurs et les positions de l'ALN, rapportent les témoignages.

Les Moudjahidine de l'ALN se sont répartis en petits groupes, après que les bombardements aériens et de l'artillerie les ont forcés à quitter leurs positions, et les combats se sont poursuivis toute la journée de manière intermittente, avant de s'arrêter à la tombée de la nuit.

Le lendemain, au petit matin, les combats ont repris de manière plus violente et les moudjahidine ont réussi, vers dix heures du matin, à abattre deux avions français, dont un avion à réaction.

Le camp ennemi était ainsi contraint de stopper ses sorties aériennes et les forces coloniales au sol se sont retrouvées face-à-face avec les soldats de l'ALN, dans un combat au corps à corps.

Le bataillon « H'midia », dirigé par le moudjhahid Slimane El Ghoul, a tenté de lever le siège sur « Bab El Bekkouche », avec des attaques effectuées, le 31 mai 1958, contre les centres des forces coloniales implantées à Bordj Bounâama, Aïn Baâlache, Sidi Abed et Larjam.

La détermination et le courage des moudjahidine leur ont permis de vaincre es forces de l'armée coloniale française, qui ont été contraintes de quitter la région et de regagner leurs camps, avec de lourdes pertes estimées à 600 morts, dont 33 officiers, en plus de deux avions abattus.

Pas moins de 360 moudjahid des différents bataillons de l'ALN dans la région sont tombés au champ d'honneur, lors de la bataille de « Bab El Bekkouche », qui a également fait 240 morts parmi les civils, dont la plupart étaient des personnes âgées, des enfants et des femmes.

R.R

ORAN

Salon du recyclage et de traitement des déchets

LA TROISIÈME édition du Salon du recyclage « Recycling Expo, a ouvert ses portes avant-hier à Oran. Cette manifestation a regroupé une cinquantaine d'exposants afin de mettre en exergue, traitement des déchets, énergies renouvelables, développement de l'économie verte, préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement, cet évènement se maintiendra jusqu'au 1er juin 2023 au centre des conventions de la wilaya.

Le salon, qui a lieu du 29 mai au 1er juin 2023, regroupe des représentants d'établissements étatiques impliqués dans le secteur de la gestion des déchets, comme l'EPIC CET (Centre d'enfouissement technique) d'Oran et l'EPIC de gestion du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, ainsi que des opérateurs économiques publics et privés, ont fait savoir les organisateurs du salon en marge de son ouverture effectuée en présence du Directeur local de l'Industrie Farid Djaballah.

Cette manifestation entend regrouper les professionnels de l'environnement désirant s'investir et investir dans le domaine du recyclage et de la valorisation des déchets, ont souligné les organisateurs, ajoutant qu'il s'agit de réunir les opérateurs économiques et les établissements étatiques dans un même espace pour tenter de trouver des partenariats dans le domaine de l'optimisation des déchets ménagers et industriels.

Cette 3e édition du salon prévoit des rencontres et forums visant à sensibiliser et encourager les citoyens et les professionnels sur l'importance de réduire et optimiser la récupération des déchets ménagers et industriels sur l'économie de la matière première et la protection de l'environnement, a ajouté.

Un riche programme de conférences est prévu en marge de l'exposition sur différentes thématiques, tournant autour du recyclage et la récupération des déchets, comme « les perspectives de l'économie circulaire en Algérie », « les PME algériennes et l'économie circulaire: opportunités et défis », « rôle des PME algériennes dans une transition économique durable », « l'économie circulaire et la valorisation des déchets industriels comme levier de compétitivité pour les PME algériennes », entre autres.

R.R

SALON DU LIVRE DE TIGZIRT À TIZI-OUZOU

La deuxième édition reportée en raison des intempéries

Tigzirt, une petite ville côtière de Tizi-Ouzou, a célébré, il y a seize ans, son premier Salon du livre, en se parant du titre « Cité du livre et du savoir ».

Après une première réussie, elle se préparait avec enthousiasme pour accueillir la deuxième édition du 1er au 3 juin. Malheureusement, cette dernière n'aura pas tout de suite lieu. En raison des intempéries qui ont touché les routes, l'évènement est reporté, annonce un communiqué des organisateurs, qui précise que la nouvelle date sera annoncée ultérieurement. Ces derniers jours l'Algérie a fait face à une catastrophe naturelle, la ville de Tigzirt n'en a pas échappé. Plusieurs activités programmées par la manifestation devront avoir lieu en plein air, en plus, les routes qui permettront aux visiteurs d'accéder à la ville ont été endommagées. Ce qui a conduit au report à une date ultérieure de la nouvelle édition.

En effet, le site archéologique de Tigzirt, un important vestige romain surplombant la mer, fait la fierté des habitants et participe à l'attrait touristique de la région. C'est au cœur de ce site historique que le salon du livre devait avoir lieu, offrant ainsi un cadre unique et inspirant pour les amoureux de la littérature.

L'organisation de cet événement culturel a été confiée à un groupe composé de l'équipe municipale, des associations locales et des élèves des écoles primaires, du lycée et du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA). « Ces jeunes participants apportent leur fraîcheur, leur rire, leur curiosité et leur vitalité, contribuant ainsi à la réussite de cette célébration » , confient les organisateurs.

Une trentaine de maisons d'éditions algériennes, telles que Apic, Imtitad, Barzakh, Casbah, Dalimen, Frantz Fanon, El Amel, Art Plume, Champ libre et Z-Link, sont initialement prévues pour participer à cette nouvelle édition.



De plus, pas moins de 180 écrivains sont attendus pour cet événement littéraire, parmi lesquels Amin Zaoui, Daly Wood, Amar Khennouf, Saïd Fellag, Meriem Guemache, Lynda Chouitten, Fatma Oussedik, Said Mechri, Daoud Mekhous, Malek Amirouche, Boualem Bacha, Aomar Khennouf, Youcef Achouri, Ali Oubellil, Mohamed Améziane Tadjer, Saïd Doumane et Abderrahmane Yefsah.

Le salon du livre propose une programmation riche et variée comprenant des rencontres avec des écrivains, des expositions, des conférences, des tables rondes et même des projections de films en plein air en soirée, sur le site des ruines romaines. De plus, des films destinés aux enfants seront projetés en matinée au cinéma du centre-ville de Tigzirt.

Le communiqué des organisateurs souligne l'importance de la poésie dans cette célébration. « Au milieu des pierres millénaires, nous célébrons nos poétesses et poètes. Car que serions-nous sans elles, sans eux. Ils traduisent en mots, en harmonies, nos émotions premières, nos vérités, nos joies et nos déchirures. Nous pouvons réjouir nos âmes, panser nos plaies, nous alléger, avec ce récital poétique en hommage à Fatma Tilikete, peintre et poétesse originaire du village de Tifra », affirme la même source.

Le salon rendra également hommage à Tahar Djaout, écrivain et journaliste assassiné en 1993. « S'il nous a quittés violemment, injustement, trop tôt, trop jeune, il demeure en chacun et chacune de nous, le poète, l'écrivain et le journaliste que nous chérissons. Il nous porte encore et toujours », ajoute la même source.

Malheureusement, en raison des circonstances imprévues, les passionnés de littérature devront patienter avant de profiter de cet événement culturel qui promet de challenger celui de Boudjima, qui s'est déroulé il y a quelques jours dans la même wilaya. La nouvelle date sera annoncée prochainement, permettant ainsi aux habitants et aux visiteurs de se plonger dans le monde des mots et de la littérature dans un cadre historique et inspirant.

Meriem Djouder

14E FESTIVAL INTERNATIONAL DUO DRAMATIQUE DE TABARKA EN TUNISIE

«Les Émigrés « de Yacine Benaissa en lice

LA PIÈCE de théâtre « Les Émigrés » du metteur en scène Yacine Benaissa adaptée par Toufik Abdellahi du célèbre texte du dramaturge polonais Slawomir Mrozek, représentera l'Algérie à la 14e édition du Festival international du duo dramatique, qui se déroulera du 25 au 29 août prochain à Tabarka, en Tunisie, a confié au Jeune Indépendant Toufik Abdellahi.

L'œuvre raconte l'histoire tragique et absurde de deux inconnus qui sont condamnés à partager la solitude de l'exil. La pièce explore les défis auxquels sont confrontés ces derniers, et les contrastes entre l'éducation et l'analphabétisme, la quête de liberté et la nécessité de survivre.

Interprété par le duo Toufik Abdellahi et Mohamed Kadem, la représentation théâtrale traite durant une heure, le quotidien de deux hommes, au parcours contrasté, l'un est intellectuel et l'autre alphabète. Dans une cave, ils partagent pendant la nuit du nouvel an, leurs désillusions, leurs rêves et une bouteille de vin.

Le personnage intellectuel aspire à écrire un livre sur la liberté et le changement, tandis que le personnage analphabète souhaite réunir de l'argent pour acheter une maison dans son pays. Entre ces deux aspirations, les significations convergentes se manifestent, dénonçant l'autoritarisme et la pensée unique. « Les Émigrés » est le fruit d'une collaboration entre le théâtre régional Sirat Boumédiène de Saïda et l'association Al Rihane Press. « Le festival sera ouvert à plusieurs domaines artistiques, notamment les représentations de duo-dramatiques arabes, les spectacles honorifiques, le théâtre de rue, les performances théâtrales scolaires et les représentations théâtrales des clubs culturels. De plus, des ateliers et des conférences seront organisés » a précisé Toufik Abdellahi.

Outre l'Algérie, les représentations théâtrales sélectionnées par le comité de visionnage pour la compétition officielle sont « Achae El Kilab » (Dîner des chiens) de la Tunisie, « El Gharib wa Naqib » (L'étranger et le capitaine) d'Oman, « Rouh Erouh » (Esprit de l'âme) du Soudan, « Inaâche » (Revitalisation) du Maroc et enfin « Ietirafat Zawdjiya » (Confessions conjugales) de l'Égypte.

Meriem Djouder

ORAN

«L'enfant dans l'espace théâtral» en hommage à H'didouane

LE COUP d'envoi de la manifestation «L'enfant dans l'espace théâtral» en hommage à l'artiste défunt «H'didouane» a été donné avant-hier à Oran à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 1er juin de chaque année.

Le théâtre «El Djib» relevant de l'association culturelle «El Amel» a été marquée par la sortie de la 35e promotion de stagiaires formés en théâtre qui porte le nom de Abderraouf Ikache, connu sous le nom artistique H'didouane. Un vibrant hommage a été rendu à titre posthume à cette personnalité artistique qui avait donné de la joie à toute une génération.

Les étudiants diplômés ayant suivi une formation aux métiers de l'art théâtral au niveau de l'école de l'association ont présenté une série de courtes représentations dans le style narratif, des contes et légendes puisés du patrimoine oral basé sur les dictons.

Le programme de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au premier juin comporte la présentation d'une nouvelle pièce de théâtre intitulée «Le jeu dramatique», écrite et mise en scène par Mohamed Mihoubi et où est mis en exergue un débat entre le Goual qui représente le patrimoine et le clown qui symbolise l'art moderne avec l'utilisation de chansons et l'implication du jeune public dans ce spectacle artistique.

Une rencontre sur «le théâtre pour enfants» a également été programmée par les membres de l'association culturelle «Amel», de même que d'autres représentations théâtrales de la pièce «Tournoi à pied».

R. C.

CINQ JEUNES DU TP MAZEMBE PROFITENT D'UN TOURNOI EN ITALIE POUR PRENDRE LA FUITE

ALORS que le TP Mazembe participait pour la deuxième fois à la Lazio Cup, cinq de ses jeunes du club d'entre eux ont pris la fuite et sont encore introuvables en Italie. Le club de Lubumbashi a fait un long communiqué accusant les parents et d'autres complices en RDC et en Europe. Des enquêtes sont en cours et ces jeunes seraient traqués. Selon l'esprit du communiqué du club de Lubumbashi, la participation à la Lazio Cup, ce tournoi international des moins de 17 ans, était honorable et c'est la fuite des cinq joueurs qui passe, telle une tache d'huile sur le prestigieux nom du tout-puissant Mazembe. Les fuyards, Christ Kiwongi et ses collègues, n'ont même pas attendu la fin du tournoi pour mettre les voiles, ce qui pousse les dirigeants à soupçonner leurs parents et des possibles contacts extérieurs à l'académie d'être complices de leur fuite. Selon la direction de la Katumbi Football Academy, ces jeunes seraient déjà recherchés par la police italienne. Jean-Claude Loboko, directeur du centre de formation et chef de la délégation, séjourne d'ailleurs encore en Italie pour faciliter l'enquête de la police. « Nous étions malheureusement dans un hôtel où il y avait beaucoup de personnes. Nous étions même avec une autre équipe italienne, Ancona, qui était avec nous. Nous avons demandé que les portes des secours soient fermées, ça n'a pas été fait. Ensuite, il y a eu des enfants qui ont pris des risques, notamment un qui est passé par la fenêtre, qui a sauté du premier étage, qui a mis sa vie en danger », précise l'éducateur. Pour lui, tout est fait pour non seulement les retrouver, mais aussi et surtout les empêcher de trouver de nouveaux clubs en Europe. « Il n'est pas question que le Tout Puissant Mazembe qui aura assuré leur formation technique et sociale se retrouve perdant », a-t-il soutenu.

MATCHES TRUQUÉS AU BRÉSIL : UN JOUEUR INTERDIT DE TOUTE ACTIVITÉ DANS LE FOOTBALL

UN JOUEUR brésilien a été interdit de toute activité dans le football par un tribunal sportif du pays lundi, dans une première condamnation liée à un scandale de matches truqués au Brésil. Ancien milieu de terrain de Vila Nova (2e division), Marcos Vinicius Alves Barreira dit «Romario», âgé de 21 ans, a également écopé d'une amende de 25.000 reals (près de 5.000 euros), selon le jugement publié sur le site du Tribunal supérieur de la justice sportive (STJD). Son avocat Me Odair Meneses a indiqué qu'il comptait faire appel. Un autre joueur ayant évolué à Vila Nova, Gabriel Domingos, 22 ans, a lui été condamné par le même tribunal à 720 jours de suspension et une amende de 15 000 reals (environ 3 000 euros). Les deux joueurs ont préalablement été licenciés par leurs clubs. Il s'agit des deux premières condamnations dans l'affaire de matches truqués qui secoue le Brésil, pays où le football est roi et où les paris en ligne sont en pleine expansion

CESSION DES ACTIONS DE L'ES SÉTIF À LA SONELGAZ

Achèvement «courant juin» du processus

Le président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a indiqué, lundi après-midi à Sétif, que le processus de cession des actions de l'ES Sétif à la Sonelgaz sera achevé «au cours du mois de juin prochain».



Le même responsable a expliqué, lors d'une conférence de presse animée aux côtés du wali de Sétif, Mohamed Lamine Deramchi au siège de la wilaya, en présence de nombreux anciens joueurs et entraîneurs de l'Entente, du président du conseil d'administration du club, Abdelhakim Serrar, du président du club amateur, Kamel Lafi, et de cadres du groupe Sonelgaz, que le processus de cession des actions se déroule sur un «bon rythme» et sera «définitivement achevé au cours du mois de juin». Le processus en question se poursuit «sans heurts», et «d'importants progrès ont été réalisés car nous cherchons à clôturer ce dossier le plus rapidement possible afin que la nouvelle direction reçoive le flambeau et puisse entamer son travail dans de bonnes conditions», a tenu à souligner M. Adjal, ajoutant que le groupe Sonelgaz est «honoré de prendre en charge ce club-école». Le PDG de Sonelgaz a également indiqué que l'opération de cession des actions de l'ESS «en est au règlement des ultimes détails afin de permettre à l'équipe de démarrer la préparation de la prochaine saison 2023-2024 dans de très bonnes conditions pour que l'Entente retrouve son aura et renoue avec son statut de club taillé pour les titres». A une question relative aux projets prévus par la Sonelgaz au bénéfice du club-phare des Hauts plateaux, M. Adjal a déclaré que les discussions autour des projets d'avenir débuteront «dès l'achèvement du transfert officiel de propriété et la clarification de certains points».

Il a souligné, dans ce contexte, qu'un programme sera tracé, comprenant l'achèvement de projets à long terme (horizon 2030-2035), en consultation et en coordination avec le président et les membres de la nouvelle direction. Il a cité, à ce propos, «l'existence d'un projet de construction d'un centre de formation».

Le PDG de Sonelgaz n'a pas manqué, à cette occasion, de saluer les efforts déployés par les responsables du club depuis sa création en 1958, efforts qui ont permis à l'Entente Sportive Sétifienne de remporter 27 titres nationaux et continentaux.

Il a également remercié les dirigeants actuels pour les facilités qu'ils ont consenties dans le cadre du processus de cession des actions. Pour sa part, le wali de Sétif a salué la décision du président de la République de lever le gel sur le projet du nouveau stade de 50.000 places «attendu depuis longtemps et avec impatience par le public sétifien», ainsi que le parrainage de l'ESS par le groupe Sonelgaz, décrits comme des «décisions pour le développement dont les fruits positifs seront bientôt cueillis, permettant au grand club sétifien d'entrer dans une nouvelle ère».

FINALE DE L'UEFA EUROPA LEAGUE 2023 CE SOIR, À BUDAPEST

Les chiffres fous du Séville FC, club roi de la compétition, avant La Roma

EN VENANT à bout de la Juventus Turin en prolongation (2-1) en demi-finale, le Séville FC est en course pour un nouveau titre en Ligue Europa. Une compétition dont les Andalous sont maîtres comme le montrent certains chiffres. Ceux qui suivent le football de loin et s'attardent seulement sur les affiches de fin de saison risquent de ne pas être trop dépaysés : le Séville FC est de nouveau en finale de la Ligue Europa après sa qualification en prolongation face à la Juventus Turin. Une rencontre qui a mis du temps à se décanter pour les Espagnols mais qui a finalement livré un verdict peu surprenant au regard de l'historique des Andalous dans la compétition.

100 % DE VICTOIRES EN FINALE

Les Sévillans ont en effet remporté six fois la compétition depuis 2006 (2006, 2007, 2014, 2015, 2016, 2020), une régularité dans la performance exceptionnelle. Le club est évidemment le plus titré de l'histoire de la compétition devant Liverpool (1973, 1976, 2001), la Juventus (1977, 1990, 1993), l'Inter Milan (1991, 1994, 1998) et l'Atletico Madrid (2010, 2012, 2018), tous vainqueurs à trois reprises. Séville peut donc aborder la finale à Budapest avec une grande confiance, d'autant plus que les Andalous n'ont jamais perdu à ce stade de la compétition malgré deux séances de tirs au but en 2007 et 2014. Une expérience qui pourrait donc leur servir face à l'AS Rome de José Mourinho, invaincu de son côté en cinq finales européennes. Le « Special One » a en effet remporté les finales de Ligue des champions avec Porto (2004) et l'Inter Milan (2010), de la Coupe Uefa et de la Ligue Europa avec Porto (2003) et Manchester United (2017) et celle de la Ligue Europa Conférence avec le club romain l'an passé (2022). À vos paris.

La Puskás Aréna de Budapest accueillera la finale de l'UEFA Europa League 2022/23 entre Séville et l'AS Roma

La saison 2022/23 de l'UEFA Europa League se conclura à la Puskás Aréna de Budapest, le 31 mai 2023.

Officiellement inauguré en 2019, le stade d'une capacité supérieure à 65 000 places a été bâti sur le site de l'ancien Stade national hongrois et a été baptisé en l'honneur de l'ancien attaquant de Honvéd et du Real Madrid, Ferenc Puskás. L'antre est situé dans le quartier Zugló de la capitale hongroise.

Il s'agit de la deuxième finale de l'UEFA organisée dans ce stade, après la Super Coupe de l'UEFA 2020, qui a vu le Bayern battre Séville 2-1 dans le traditionnel lever de rideau de la saison. Antre de la sélection hongroise, la Puskás Aréna a également accueilli quatre matches de l'UEFA EURO 2020.

Qui joue la finale de l'Europa League ?

Les finalistes de l'Europa League sont connus, il s'agit de Séville et de la Roma. Séville, six fois vainqueur, est opposé à l'AS Rome, vainqueur de la première Conference League la saison dernière.

Où regarder la finale de l'Europa League ?

Format de la finale de l'Europa League

La finale de l'Europa League suit un format similaire à celui de la finale de l'UEFA Champions League. Si le score est de parité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de deux fois quinze minutes est jouée. Si l'une des équipes marque plus de buts que l'autre pendant la prolongation, elle est déclarée vainqueur. Si le score est toujours de parité après la prolongation, le vainqueur est déterminé par une séance de tirs au but.

Qui arbitrera la finale de l'Europa League ?

L'Anglais Anthony Taylor dirigera la finale entre Séville et la Roma, assisté de ses compatriotes Gary Beswick et Adam Nunn. Il a déjà arbitré la Super Coupe de l'UEFA 2021 dans ce même stade de Budapest, ainsi que la finale de l'UEFA Nations League 2023.

Où se dérouleront les finales 2024 et 2025 de l'UEFA Europa League ?

2024 : Dublin Arena, Dublin

2025 : San Mamés, Bilbao

Que gagne le vainqueur ?

Le trophée de l'UEFA Europa League est le plus lourd de tous les trophées de l'UEFA avec 15 kg. On peut également noter qu'il n'a pas de poignées.

Le vainqueur 2022/23 se qualifie également pour la phase de groupes de l'UEFA Champions League 2023/24, sauf s'il est qualifié pour l'épreuve via son championnat national.

FINALE COUPE DE LA CAF / PORTRAIT

Khaled Bousseliou : l'USM Alger a sur qui compter

Il a atterri à Bologhine dans l'anonymat le plus complet. Sur la pointe des pieds. Aussi discrètement que son caractère. En s'excusant presque de se retrouver portant les couleurs usmistes. D'autant qu'avec la concurrence à son poste, il est contraint d'évoluer à l'ombre de joueurs aguerris et d'expérience comme Zouari, Meziane ou bien Chita pour se faire une place au soleil.

Par Rabah Azizi



Prenant son mal en patience, en attendant, espérant, la première occasion pour se faire une place car, à son arrivée lors du dernier mercato estival du CR Belouizdad où il ne s'est jamais imposé ni trouvé le moyen de d'étaler ses talents puis carrément libéré, peu de supporters usmistes lui donnaient une petite chance de se faire adopter. Prenant son mal en patience et continuant à travailler, le sort fera que sa nouvelle équipe, l'USMA, faisait entre temps son petit à petit son bonhomme de chemin en Coupe de la CAF en avançant pas à pas, à pas sûrs, la suite étant que l'appétit viendra, comme dit le proverbe, en mangeant. La phase de groupes d'abord avec une deuxième place et une qualification méritée, puis les quarts de finale négociés avec brio contre un des favoris de l'édition, l'ASFAR de Rabat, et les demies contre la prestigieuse école ivoirienne de l'ASEC Mimosas et… ce premier épisode d'une finale de toute beauté en Tanzanie, la victoire éclatante de 2-1 qui laisse la porte ouverte à l'espoir de voir enfin le club cher à Soustara accrocher un trophée africain le fuyant sans cesse. A Dar Essalam précisément où un joueur allait confirmer toutes les attentes en répondant omniprésent comme lors des belles prestations en capitale marocaine avant d'éclater au 5 juillet avec un bijou de but tout en finesse qui scellera le sort du sommet contre les Mimosas avec un billet mérité pour la finale. De révélation en révélation, la confiance aidant et gagnant en galons et en estime auprès des supporters d'El Bahdja qu'il mettra finalement d'accord. Très vif, bon dribbleur et maniant très le ballon malgré une pelouse gorgée d'eau après les pluies diluviennes tombées tout le long de la partie dans la capitale tanzanienne, il signera une prestation XXL au grand dam d'une défense adverse prise de vitesse à chaque accélération. En cadeau, ce deuxième but sorti de ses pieds et qui remettra sur orbite de la victoire les Rouge et noir juste après l'égalisation des Africans. Un action d'école avec une série de gris-gris avant de servir idéalement son partenaire, Islam Merili, qui saisira l'aubaine pour corser l'addition. Les usmistes, joueurs et fans, qui se donnent rendez-vous pour le 3 juin pour un grand soir où la mission sera de finir le boulot et de soulever le trophée dans désiré, ont sur qui compter. Un Bousseliou qu'on commence à regretter du côté de Laâquiba lui qui, sous les ordres de Benchikha, a pu saisir sa chance en devenant un des hommes orchestres de cette équipe algéroise qui n'est plus qu'à 90mn d'un exploit historique. Un patron que personne n'attendait vraiment, sorti même de nulle part et qui n'en finira pas d'étonner par sa grande technique et sa lecture du jeu et ce n'est pas Merili qui dira le contraire lui qui apprécie encore plus depuis ce caviar qu'il lui a offert lors du but de la victoire. Dans son meilleur jour, son apport au rendement d'ensemble sera décisif. Ce qu'il est attendu de lui samedi prochain où il devrait à nouveau briller et participer à rendre plus belle la fête et la folie qui se prépare à déferler sur les quartiers d'Alger.

R.A

LIGUE 1 MOBILIS :

Sorties périlleuses pour le leader et son dauphin

LE LEADER du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le CR Belouizdad, et son dauphin le CS Constantine, seront au rendez-vous avec les chocs des extrêmes, en affrontant respectivement le NC Magra et l'US Biskra, qui luttent pour leur maintien, à l'occasion de la 24e journée prévue mardi et mercredi.

Le CRB (1e, 50 pts), qui reste sur une bonne série de six matchs sans défaite, espère se rapprocher un peu plus d'un quatrième titre de rang, cela passera inéluctablement par un bon résultat face au NCM (14e, 26 pts). Le NCM devra impérativement l'emporter, d'autant qu'il ne compte qu'une seule longueur d'avance sur le premier relégable le Paradou AC (15e, 25 pts). Les deux équipes vont se rencontrer pour la deuxième fois en l'espace de quelques jours, après la demi-finale de la Coupe d'Algérie, remportée par le Chabab (1-0), vendredi au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Le CS Constantine (2e, 43 pts) se rendra du côté de la capitale des «Zibans» pour défier l'USB (12e, 28 pts), qui n'a plus goûté à la victoire depuis trois journées. Si formation constantinoise espère garder le contact avec le leader en visant un bon résultat à Biskra, l'USB abordera ce rendez-vous avec l'intention de gagner et faire un pas vers le maintien. De son côté, le MC Alger (3e, 36 pts) sur sa lancée, recevra l'USM Khenchela (4e, 35 pts) dans un match piège pour les Algérois, eu égard des bonnes dispositions affichées par le nouveau promu depuis le début de l'exercice. Le «Doyen» qui aspire à sauver sa saison par une place africaine, n'aura pas le droit à l'erreur face à une équipe de l'USMK qui va se déplacer à Alger pour frapper un bon coup, elle qui lutte pour le même objectif que le Mouloudia.

FAUX-PAS INTERDIT POUR LE PARADOU AC

L'ES Sétif (4e, 35 pts), qui reste sur deux revers de rang, aura une belle occasion de renouer avec la victoire en accueillant la JS Kabylie (13e, 27 pts), dans un match qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. Le retour en forme des «Canaris», depuis notamment l'arrivée à la barre technique de Youcef Bouzidi, va leur permettre d'aborder ce rendez-vous avec un moral au beau fixe, dans l'espoir de poursuivre leur mission de sauvetage. Dans le ventre mou du tableau, le MC Oran (9e, 30 pts) évoluera sur du velours à domicile face à la lanterne rouge le HB Chelghoum Laïd (16e, 3 pts), déjà relégué en Ligue 2 depuis plusieurs journées. L'ASO Chlef (9e, 30 pts) effectuera, quant à elle, un déplacement périlleux au centre du pays pour défier le RC Arbaâ (11e, 29 pts), qui figure dans le Top 5 des meilleures équipes à domicile depuis le début de la saison avec un bilan 25 points pris sur 33 possibles. Dans le bas du tableau, le Paradou AC (15e, 25 pts) n'aura d'autre alternative que de l'emporter à domicile face au MCE El-Bayadh (6e, 33 pts) pour éventuellement quitter sa position de relégable en cas de défaite du NCM et de la JSK. Le MCEB, l'autre promu qui a déjoué tous les pronostics, tentera de décrocher un bon résultat à Alger dans l'objectif de se rapprocher du podium. Le match JS Saoura-USM Alger a été reporté au 4 juillet prochain en raison de l'engagement du club algérois en finale de la Coupe de la Confédération africaine face aux Tanzaniens des Young Africans.

ON PARLE D'UN COME-BACK À MONTPELLIER

Un retour aux sources pour Andy Delort ?

ET SI ANDY Delort, l'attaquant du FC Nantes, faisait son retour dans le sud de la France, pas du côté de l'OGC Nice, mais bien à Montpellier ? Une saison de galère pour Andy Delort. Après une première partie de saison mitigée sous les couleurs de l'OGC Nice, l'international algérien avait décidé de quitter le sud de la France après la Coupe du Monde pour rejoindre le FC Nantes début janvier. Depuis, s'il a atteint la finale de la Coupe de France avec les Canaris, il se retrouve surtout en grande difficulté au classement et devra espérer un faux pas de l'AJ Auxerre lors de la dernière journée pour espérer rester en Ligue 1. En cas d'échec, le buteur pourrait alors chercher à rebondir dans une autre écurie en Ligue 1, et visiblement, certains y ont déjà pensé. C'est notamment le cas de son ancienne écurie, en l'occurrence Montpellier. Interrogé à ce sujet, Laurent Nicollin, le président du MHSC, n'a pas nié un intérêt pour le Fennec, comme il l'a indiqué dans les colonnes du Midi Libre : «Avec la cellule comme le coach, on n'a pas évoqué la possibilité de le récupérer. Il y a beaucoup de paramètres qui font que c'est assez éloigné de se faire. S'il est libre de tout contrat, qu'il passe par là et veut s'entraîner avec nous, taper dans la balle, on discutera», a-t-il ainsi indiqué. Pour rappel, Delort a rejoint le FC Nantes sous la forme d'un prêt avec une option d'achat obligatoire estimée à cinq millions d'euros cet été si les Canaris se maintiennent. Ce qui est encore loin d'être fait. Sous les couleurs du MHSC, Delort avait pris part à 106 matchs toutes compétitions confondues pour 47 buts et 21 passes décisives.

SEMI-MARATHON DES SABLES D'OLONNE (FRANCE) : CINQ ALGÉRIENS SUR LE PODIUM

CINQ coureurs algériens (trois dames et deux messieurs) ont figuré dans le podium du semi-marathon des Sables d'Olonne, disputé dimanche matin en France. Il s'agit de Nawel Yahi, qui s'est imposée devant ses compatriotes Souad Aït Salem (2e) et Malika Ben Derbal (3e), alors que chez les messieurs, Youcef Addouche a pris la deuxième place, en 1h05 :45», devant son compatriote Menad Lamrani, ayant complété le podium en 1h06 :03». Pour sa part, Nawel Yahi avait bouclé la distance en 1h15 :18», avec quelques secondes de mieux que Souad Aït Salem (1h15 :42») et le chrono de Malika Ben Derbal était de 1h17 :21».

CYCLISME SUR PISTE / DUBLIN TRACK INTERNATIONAL : 2E PLACE POUR YACINE CHALEL DANS LA COURSE AUX POINTS

LE cycliste algérien Yacine Chalel a décroché la deuxième place dans la Course aux points du tournoi International de Dublin, disputée dimanche après-midi dans la capitale irlandaise. Une belle progression pour l'international algérien de 27 ans, sociétaire de l'équipe française Giant Dijon Track Team, qui un peu plus tôt dans la matinée avait décroché la troisième place sur le Scratch, alors qu'il s'était contenté de la sixième place la veille, sur l'Omnium. «Je rentre de Dublin avec deux podiums, mais avec la déception d'avoir manqué de très peu une première victoire dans une course UCI, que je convoite depuis quelques temps déjà», a-t-il regretté sur sa page facebook. L'international algérien a eu un programme de compétition relativement chargé en ce début du mois de mai, avec tout d'abord le Grand Prix de Prague, puis les 500+1 de Brno, également en République tchèque. Avec le Dublin Track International, il est revenu en Irlande quatre ans après sa première compétition dans ce pays. Il a engrangé au passage quelques précieux points dans la perspective d'une qualification à l'Omnium des prochains Championnats du monde sur piste, prévus début août à Glasgow (Ecosse).



Hébergement Web mutualisé : Dans quel cas faut-il l'utiliser ?

Économique, facile à configurer, d'une sécurité plus qu'honorable, l'hébergement mutualisé semblerait avoir tout pour séduire. En quoi consiste-t-il au juste et quels sont ses avantages comme ses limites ?

Si vous gérez un site Web, il est probable que vous souhaitiez que celui-ci obtienne des visites. Et vous le savez sans doute : lorsque vous mettez en ligne votre site, celui-ci réside sur l'ordinateur d'un hébergeur. Or, selon la formule choisie, il sera plus ou moins difficile de classer les pages de son site sur Google car le n° 1 mondial de la recherche est sensible aux performances des sites, notamment au niveau de leur affichage sur téléphone mobile. L'hébergement mutualisé apparaît comme l'offre la plus appropriée dans un grand nombre de cas, et il est vrai que cette formule présente de nombreux avantages. Pourtant, elle n'est pas appropriée à toutes les situations. Selon le type de public que l'on vise, le trafic attendu et ce que l'on souhaite obtenir, il importe de choisir la formule la plus adéquate.

-Les divers types d'hébergement d'un site Web

L'hébergement gratuit

Le plus simple pour démarrer pourrait sembler être l'hébergement gratuit que proposent certains fournisseurs dont Google lui-même. Vous vous en doutez, une telle offre aura quelques limitations :

espace disque limité ;

performances relativement médiocres

affichage de publicités en bas des pages…

Les noms de domaines gratuits ont généralement une extension excentrique, incluant l'adresse Web du fournisseur, ce qui peut les rendre peu crédibles. Que penser d'un site qui aurait le nom suivant :

non-aux-ogm.000webhost.app.com ;
non-aux-ogm.planehoster.world ;
non-aux-ogm.go.yj.fr.

Plus ennuyeux, les sites avec hébergement gratuit sont généralement faibles au niveau de la sécurité.

L'HÉBERGEMENT MUTUALISÉ

Dans le modèle mutualisé, plusieurs sites se voient regroupés sur un même serveur informatique. En d'autres termes, la puissance d'un seul et même ordinateur est répartie entre plusieurs sites. Chaque site hébergé est stocké sur une partie dédiée d'un même disque et nous pourrions donc assimiler cette solution à une colocation. Ce type d'offre est adéquat pour un blog, le site d'informations d'une PME ou d'une association, avec la perspective d'un nombre de visiteurs raisonnable et relativement peu d'interactions.

SERVEUR DÉDIÉ

L'hébergement sur un serveur dédié est plus approprié à un site apte à recevoir des milliers de visiteurs à tout moment de la journée. Dans ce cas de figure, l'hébergeur alloue à son client un ordinateur unique, et donc dédié. Pour un site de e-commerce à trafic élevé, une telle solution (ou bien celles exposées ci-dessous) apparaît incontournable.

Sachons-le toutefois : cette solution suppose d'avoir à disposition un administrateur à même de gérer les réglages du site et d'installer des logiciels nécessitant une compétence technique élevée. Ledit administrateur pourra choisir le système d'exploitation de son choix, les programmes qui lui semblent les plus appropriés pour des performances les plus hautes possibles. Un site professionnel avec plusieurs dizaines de milliers de visites par mois et une forte interaction avec les clients se doit d'avoir à sa disposition un tel technicien.

VPS

Un VPS (Virtual Private Server, Serveur Privé Virtuel, en français) se situe à mi-chemin entre la formule mutualisée et la formule dédiée. Le client bénéficie d'une « machine virtuelle » sur un serveur. Toutefois, il en définit lui-même les paramètres : nombre de processeurs, capacité disque, etc.

L'avantage, c'est qu'il est possible d'ajuster lesdits paramètres au fur et à mesure de l'évolution du site.

CLOUD

Dans le cas du cloud computing, le service s'adapte à la demande. Le site est réparti sur plusieurs serveurs en réseau, et les capacités allouées à un site évoluent selon le trafic rencontré à un moment donné. Il en résulte au passage une sécurité particulièrement élevée.

LES AVANTAGES DE L'HÉBERGEMENT MUTUALISÉ

L'hébergement mutualisé est souvent désigné comme l'offre la plus optimale pour les débutants et il a certes plus d'un atout.

MOINS COÛTEUX

Le premier d'entre eux, c'est que l'hébergement mutualisé est beaucoup moins onéreux puisque le coût du serveur, de son administration et de sa maintenance est supporté par plusieurs utilisateurs. De ce fait, la tarification d'une présence sur un serveur mutualisé est en moyenne six à huit fois moins chère qu'un hébergement dédié ou sur un Cloud. De même, les dépenses liées aux mises à jour de logiciels, à la maintenance ou même à la réparation du serveur sont à la charge de l'hébergeur et donc invisibles pour les clients.

UNE CONFIGURATION AISÉE

Gérer un site sur un serveur mutualisé ne nécessite pas de connaissances techniques particulières. L'hébergeur propose habituellement des outils de configuration et de gestion open source, aisés à mettre en œuvre :

un logiciel FTP tel que Filezilla pour les transferts de fichiers ;

l'application Wordpress pour la création de sites ;

des outils d'optimisation de la vitesse tels que CloudFlare, etc.

PAS DE NÉCESSITÉ D'ADMINISTRER LE SERVEUR

Dans la formule dédiée, le créateur d'un site Web n'a nullement à se soucier de questions telles que la mise à jour des logiciels du serveur, la sécurité et autres activités nécessitant des compétences informatiques.

Celui qui héberge son site sur un serveur mutualisé peut donc se concentrer sur la création et l'évolution du contenu, sans avoir à se soucier des aspects techniques liés à l'hébergement dédié.

UN NIVEAU DE SÉCURITÉ ÉLEVÉ

Chez un grand nombre de fournisseurs de formules mutualisées, la sécurité est élevée avec notamment la possibilité de gérer ses pages en « https:// » et donc avec un cryptage des données.

Ainsi, globalement, l'hébergement mutualisé apparaît comme une solution optimale pour lancer un projet de site.

LES INCONVÉNIENTS DE LA FORMULE MUTUALISÉE

Seulement voilà, si l'on envisage de gérer un site avec un fort potentiel de trafic et d'interactions, la formule mutualisée ne saurait être conseillée.

Un internaute, habituellement, a peu de patience. S'il échoue à trouver rapidement son bonheur lorsqu'il clique sur une URL, il part chercher son bonheur ailleurs. Imaginons que les sites fromage.eu, location-de-materiel.fr et eoliennes.fr soient stockés en mode mutualisé. Si au même moment, un internaute tape « fromage.eu » sur son navigateur, un autre tape « location-de-materiel.fr » et un autre « eoliennes.fr », un seul et même serveur va tenter de satisfaire ces trois requêtes. Multiplions ce cas de figure sur plusieurs centaines de sites hébergés en mode mutualisé et il est théoriquement possible que certains d'entre eux pâtissent fortement de la situation. Ainsi, celui qui voudrait louer un matériel agricole, et qui doit attendre une dizaine de secondes avant de voir s'afficher la page « location-de-materiel.fr » ne va souvent pas manifester de patience et chercher son bonheur sur un autre site qu'a pu lui proposer Google.

Et si l'un des sites hébergés par le serveur mutualisé fait progressivement l'objet d'un trafic important, cela pourra impacter négativement les performances des autres sites. Rappelons-le, dans le cas d'une offre mutualisée, plusieurs centaines ou milliers de sites peuvent être présents sur un même ordinateur. Tel est donc le talon d'Achille de cette formule.

Par ailleurs, sur un serveur mutualisé, nous l'avons vu, le paramétrage est limité : c'est l'hébergeur lui-même qui opère les principaux réglages et un simple utilisateur n'y a pas accès.

Le responsable d'un site n'aura donc pas forcément accès à des outils d'optimisation de haut niveau qui pourraient normalement renforcer l'efficacité de ce site et ce faisant, améliorer son classement sur Google.

Enfin, sur une offre mutualisée, l'hébergeur impose habituellement des limitations au niveau de la capacité de stockage des informations. Tôt ou tard, dès lors qu'un site prend de l'envergure et fait l'objet d'un vaste trafic, il faudra envisager une offre plus optimale telle qu'un serveur dédié.

Microsoft autorise enfin Windows 11 sur les Mac M1 et M2 d'Apple



Technologie : Microsoft prend désormais en charge l'exécution de la version Arm de Windows 11 les Mac avec Apple Silicon.

Microsoft autorise enfin l'exécution de Windows 11 sur les Mac équipés des puces Apple M1 et M2. VMware et Parallels peuvent ainsi désormais proposer une prise en charge complète de Windows 11 virtualisé sur Arm.

Microsoft a annoncé cette décision dans un article du support technique. L'article, qui précise que Parallels Desktop peut désormais exécuter la version Arm de Windows 11 sur les Mac équipés de puces M1 et M2, a été repéré par des utilisateurs.

« Parallels® Desktop version 18 est une solution autorisée pour l'exécution des versions Arm® de Windows 11 Professionnel et Windows 11 Entreprise dans un environnement virtuel sur sa plateforme sur les ordinateurs Apple M1 et M2 », indique Microsoft.

Licence Windows sur Mac

Apple a lancé sa puce M1 en 2020. Dès son lancement, des utilisateurs ont commencé à exécuter la version Arm de Windows 10 sur les nouveaux Mac M1.

Mais, s'il était possible d'exécuter la version Arm de Windows sur des Mac équipés de puces Intel avec Bootcamp (ou bien avec Parallels ou VMware Fusion), Microsoft n'a accordé de licence pour Windows sur Arm que pour ses propres équipements Arm, notamment la gamme Surface, et quelques appareils HP et Lenovo.

A l'époque, Craig Federighi, le responsable des logiciels d'Apple, expliquait qu'il était techniquement possible d'exécuter la version Arm de Windows sur du matériel M1, y compris des applications x86, mais que Microsoft devait accorder une licence Windows pour cette utilisation.

Parallels et VMware ravis

Microsoft rappelle que l'exécution de la version Arm de Windows sur les processeurs de la série M est limitée. Mais ce changement de statut a néanmoins suscité du soutien de la part de l'éditeur de Parallels, Alludo (anciennement Corel), et de VMware.

« Avec l'annonce faite aujourd'hui par Microsoft, nous sommes ravis de pouvoir enfin avancer à toute vitesse pour proposer une prise en charge mondiale pour Windows sur les ordinateurs Mac avec Apple Silicon », fait valoir VMware dans un billet de blog. L'éditeur ajoute qu'il sera désormais en mesure d'obtenir des conseils de développement directement de Microsoft.

Alludo souligne que ses clients ont désormais « l'assurance que Microsoft a autorisé cette solution ». Parallels 18, qui permet d'exécuter la version Arm de Windows sur les puces Apple, est disponible depuis l'année dernière. Un timing remarquable, Apple s'étant donné deux ans (à partir de 2020) pour éliminer progressivement les puces Intel de ses nouveaux Mac. Et c'est ce que la marque à la pomme a fait, laissant une marge de manœuvre limitée pour Parallels.

La meilleure configuration

Microsoft propose également un service de PC cloud exécutant Windows 11 dans Microsoft 365. Ce service est disponible sur PC, Mac, iPad, et sur les appareils Linux et Android via une application native de bureau à distance ou un navigateur. Seul bémol : l'abonnement coûte entre 28,20 euros et 60,10 euros par utilisateur et par mois.

Microsoft indique aussi que la version Arm de Windows, sur PC comme sur Mac, peut avoir un impact sur les jeux qui reposent sur DirectX 12 ou OpenGL3.3 ou plus. De plus, les fonctions Windows qui dépendent de la virtualisation « imbriquée » basée sur Microsoft Hyper-V ne sont pas prises en charge. C'est notamment le cas du sous-système Windows pour Android, du sous-système Windows pour Linux, de Windows Sandbox et de la sécurité basée sur la virtualisation (VBS).

Microsoft précise enfin qu'il est préférable d'exécuter des applications Arm 64 bits sur la version Arm de Windows, même s'il est possible d'exécuter des applications en émulation x64 ou x86. « Les applications Arm 32 bits disponibles sur le magasin d'applications Windows ne sont pas prises en charge par les Mac équipés de puces M1 et M2. Les applications Arm 32 bits sont en cours de dépréciation pour toutes les versions Arm de Windows. L'expérience client la plus optimale est l'exécution d'applications Arm 64 bits, mais vous pouvez également utiliser des applications en émulation x64 ou x86 sur les Mac M1 et M2 », note Microsoft.

Comment 1Password se prépare à l'abandon du mot de passe



SÉCURITÉ : L'éditeur du gestionnaire de mots de passe va mettre en place une nouvelle façon de s'authentifier avec des passkeys, ou clés de passe.

Même le gestionnaire de mots de passe 1Password se met à la « passkey ». L'entreprise vient en effet de confirmer qu'elle allait permettre aux utilisateurs de son service d'abandonner l'authentification par mot de passe au profit de la clé de passe numérique. Un outil qui doit permettre de prouver de manière plus sécurisée que vous êtes bien l'utilisateur légitime. Pour s'identifier avec ce type de clé, stockée sur votre appareil, que ce soit votre smartphone ou votre ordinateur portable, l'utilisateur doit être en possession de son terminal. Concrètement, une clé de passe est la combinaison de deux clés chiffrées, l'une publique, partagée avec des services tiers, l'autre privée, stockée sur le terminal, permettant ainsi de montrer patte blanche. Ce qui doit rendre beaucoup plus difficile l'accès frauduleux à un compte par un cybercriminel.

Fonctionnalité attendue dans le courant de l'année

Pour 1Password, mieux vaut donc abandonner le mot de passe au vu des failles intrinsèques de ce modèle de sécurité. Il est par exemple accusé d'être trop vulnérable à des attaques par hameçonnage. Le vol de mots de passe constitue souvent le point de départ d'incidents majeurs de cybersécurité. « Au lieu de jouer au jeu du chat et de la souris avec les mots de passe, pourquoi ne pas éliminer purement et simplement » la menace d'un vol, a rappelé Steve Won, directeur des produits chez 1Password, dans un billet de blog. Ainsi, à partir de cette année, les utilisateurs de 1Password pourront utiliser une clé de sécurité pour déverrouiller leur gestionnaire de mots de passe plutôt que d'utiliser un mot de passe.

Selon les estimations, 10 millions d'ouvriers sont morts en construisant la Grande Muraille de Chine !



LA GRANDE MURAILLE de Chine est l'une des créations les plus anciennes, les plus grandes et les plus célèbres de l'ingéniosité humaine, mais il y a des choses que vous ne connaissez certainement pas à propos de cet ancien site chinois.

La Grande Muraille n'était pas la première fortification érigée en territoire chinois pour protéger les citoyens contre les envahisseurs étrangers. Dès le 8ème siècle av. J.-C, des barrières étaient construites pour repousser les armées nomades.

Lorsque Qin Shi Huang s'empara du pouvoir de principautés voisines en 221 avant notre ère et donna la naissance à la dynastie Qin, il entreprit la construction d'un mur de 5000 kilomètres pour protéger son territoire. Les dynasties ultérieures ont continué ce travail et ont ajouté leurs propres fioritures. Alors que la construction commença sous la dynastie Qin, les segments reconnaissables lorsque nous visualisons la Grande Muraille furent en grande partie l'œuvre de la dynastie Ming, qui créa ces facettes entre les XIVe et XVIIe siècles de notre ère.

Dans une version particulièrement extrême du service communautaire moderne, la construction, l'entretien et la surveillance de la Grande Muraille étaient des tâches régulières des criminels condamnés pendant la dynastie Qin. Pour distinguer les travailleurs hors-la-loi de leurs collègues civils, les autorités rasaient la tête des condamnés, noircissaient leurs visages et enchaînaient leurs membres.

Les transgressions allant de l'homicide à l'évasion fiscale étaient toutes passibles à travailler sur le mur. Ce travail était dangereux et il n'y avait pas évidemment une protection provisoire de chantier comme aujourd'hui, certaines estimations indiquent que 10 millions de travailleurs ont péri en construisant le mur.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

DES CODES ont été dissimulés sur 99 sculptures disséminées dans le monde pour retrouver la localisation secrète d'une 100e œuvre de l'artiste Thomas Dambo.

Statues en bois, QR code : une chasse au trésor mondiale lancée par un artiste danois

Des codes dissimulés au pied de 99 statues à travers la planète qui révèlent une redoutable énigme : l'artiste danois Thomas Dambo, célèbre pour ses immenses statues en bois recyclé, a lancé lundi une chasse au trésor mondiale pour retrouver son centième troll, caché dans le plus grand secret.

Avec leurs visages joyeux parfois un brin mélancoliques, ses sculptures hautes de plusieurs mètres sont souvent placées au détour d'un chemin ou d'une forêt en bordure des grandes villes, de l'Australie à la Corée du Sud, en passant par les États-Unis ou la Belgique, pour inciter les citadins à redécouvrir la nature.

Les 99 statues ont toutes une position déjà connue sur une carte tenue par l'artiste (trollmap.com). Mais, ces dernières semaines, Thomas Dambo y a fait cacher des indices sous la forme de QR codes métalliques pour trouver sa centième création. « J'ai décidé d'en faire un super secret et d'en faire une chasse au trésor complexe », explique à l'AFP l'artiste quadragénaire, basé à Copenhague.

Pour le moment, impossible de savoir où exactement se trouve Moon Mother.

Haute de six mètres, la matrone au visage fabriqué à partir de chutes de bois est venue au plus profond d'un bois pour accoucher, selon l'histoire imaginée par Dambo. La retrouver promet d'être une aventure. Longtemps même les collaborateurs de l'artiste ignoraient sa localisation.

Mythologie

Ancien graffeur et rappeur, Thomas Dambo a lancé son projet en 2014, après avoir réalisé deux premiers trolls pour un festival de musique

« Dans toute la Scandinavie, nous avons des trolls dans notre mythologie et dans notre folklore », raconte-t-il. L'artiste explique qu'il recompose ses contes de fées d'enfance à travers ses géants sculptés, qui ont tous un nom et une histoire propre.

Le jeudi pluvieux de mars, les membres de son équipe fixent soigneusement de longues branches de bois pour créer la chevelure flottante du troll.

« Nous avons opté pour une coiffure sauvage, indomptée », s'amuse l'un d'entre eux.

D'après les estimations de Thomas Dambo, pas moins de 10 millions de personnes ont visité ses œuvres, toutes encore accessibles sauf une, Hector Protector, à Porto Rico, emportée par l'ouragan Maria en 2017.

Tous les continents abritent des trolls, à l'exception de l'Afrique.

Une fois les indices des 99 géants collectés – de façon collective –, les fans devront pour trouver l'endroit secret, résoudre individuellement une énigme.

Un mystère résolu dans quelques semaines ?

« Elle est un peu cryptique, un peu difficile », savoure le plasticien. Selon lui, le mystère devrait être percé d'ici deux ou trois semaines. Avec la volonté de faire réfléchir le public, en plus de le faire sortir de chez lui. « J'espère que mon art pourra faire partie du mouvement qui montre aux gens que les déchets ne sont pas dégoûtants et qu'ils ne sont pas sans valeur », affirme le Danois.

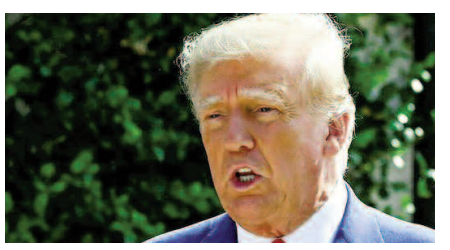
« C'est quelque chose qui a la capacité de pousser des milliers de personnes à le découvrir comme un trésor », savoure le créateur.

États-Unis

Donald Trump : son projet de villes futuristes

Véhicules volants, « villes de la liberté », l'ancien président des États-Unis dévoile son projet de villes futuristes pour un pays qui a « perdu son audace »

LE NOUVEAU projet fou de Donald Trump. BFMTV rapporte que le 45e président américain veut créer « un nouvel avenir américain » dans un pays qui a « perdu son audace ». Officiellement candidat depuis plusieurs mois à la présidentielle américaine de 2024, Donald Trump, président des États-Unis de 2017 à 2021, a esquissé un semblant de programme dans une vidéo publiée sur son réseau social, Truth Social. Il y promet un « nouveau baby-boom ».



Donald Trump souhaite faciliter le nombre de naissances en demandant « au Congrès de soutenir les primes pour bébés pour les jeunes parents ».

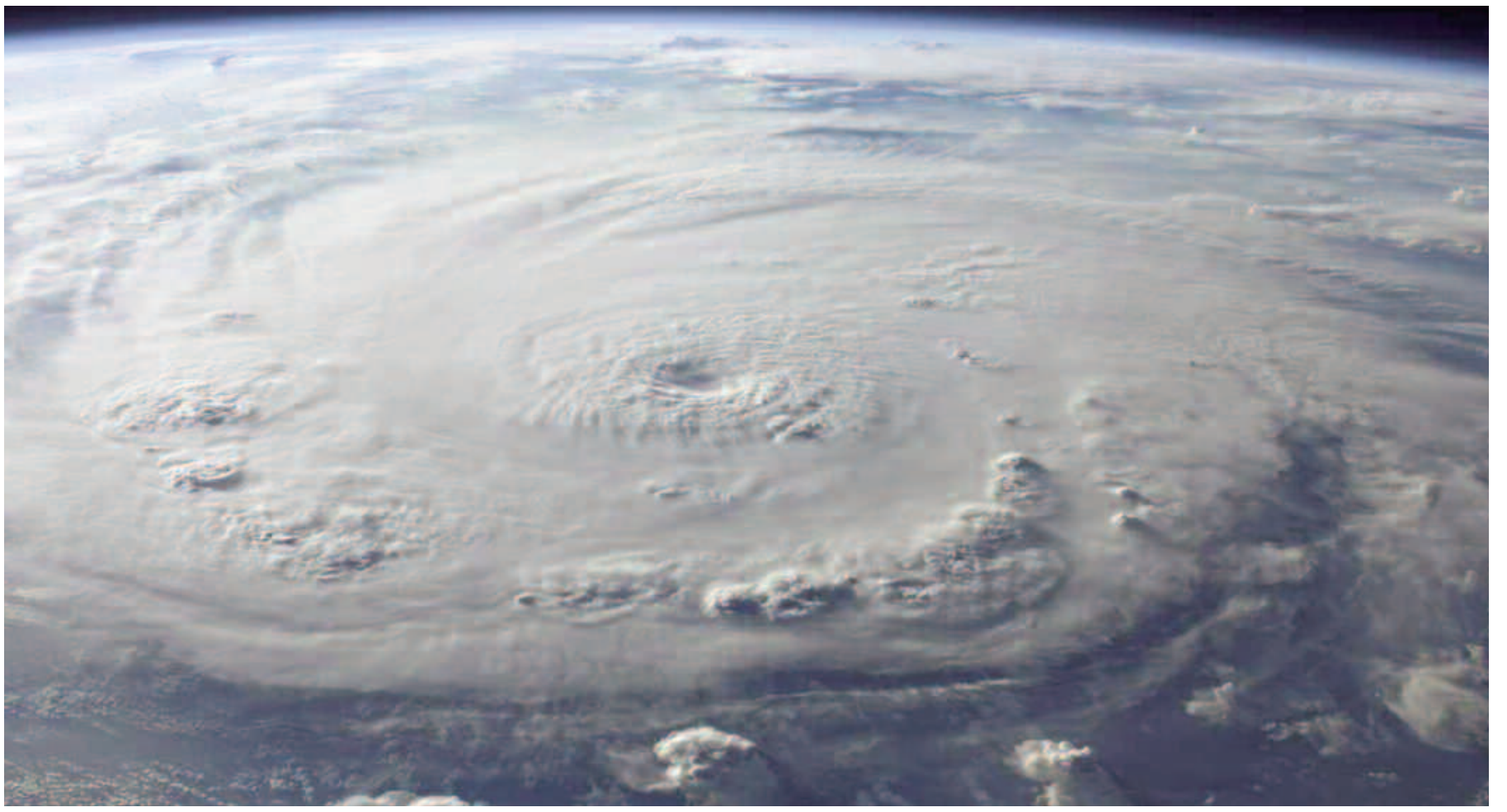
Pour Donald Trump, cet avenir passe également par la création de 10 « villes de la liberté » futuristes implantées ex nihilo sur des terres fédérales reculées.

Selon lui, ces nouvelles villes « raviveront l'imagination américaine et donneront à des centaines de milliers de jeunes et d'autres personnes » une chance d'accéder au « rêve américain ».

Des monuments pour les « vrais héros américains »

Dans cette même vidéo, l'ex-président businessman annonce son souhait de mettre en place des concours de meilleures idées pour ces villes. De son côté, il a dit souhaiter y trouver des « monuments imposants à nos vrais héros américains », mais également de permettre aux résidents de se déplacer via des « véhicules à décollage et atterrissage verticaux ». La publication de cette vidéo intervient à la veille du début de la Conférence d'action politique conservatrice, durant laquelle il doit prendre la parole, mais aussi au moment où Joe Biden laisse planer le doute quant à une nouvelle candidature.

À cause du réchauffement climatique, le ciel est (littéralement) en train de nous tomber sur la tête



Le ciel est-il en train de nous tomber sur la tête ? En tout cas, la Nasa s'en inquiète !

Les émissions de gaz à effet de serre ont encore plus d'impacts négatifs sur l'environnement qu'on ne le pense. Parmi eux, un effet relativement méconnu : le refroidissement de la plus haute couche de l'atmosphère. Si on a tendance à croire qu'il provoque uniquement un réchauffement de l'atmosphère, le dérèglement climatique peut en réalité finir par la refroidir, et donc, par l'affiner, comme l'expliquent nos confrères de Futura.

Plus concrètement, l'atmosphère est divisée en quatre couches distinctes : la troposphère, la plus proche de la Terre, puis la stratosphère, la mésosphère et enfin la thermosphère. À cause des gaz carboniques produits par les humains, la troposphère garde la chaleur, qui se retrouve prise au piège dans cette première couche.

La mésophère et la thermosphère en sont alors privées et, pire, se refroidissent à une vitesse grand V. Et pour cause, là-bas, les molécules sont extrêmement rares et capturent donc difficilement la chaleur. Un phénomène qui empire quand les températures diminuent. En d'autres termes, s'il fait de plus en plus chaud en basse altitude, il fait de plus en plus froid en haute altitude.

Des conséquences inquiétantes

Dans une récente étude parue dans la revue PNAS, des scientifiques de la Nasa ont confirmé l'existence de ce processus qui, selon eux, n'est pas sans conséquence. Au rythme (très rapide) où le réchauffement climatique s'accélère, le refroidissement des couches les plus hautes de l'atmosphère ne fait qu'empirer. Entre 2019 et 2022, la mésosphère et la thermosphère ont perdu 1,7 °C. D'ici la fin du XXIe siècle, la température pourrait baisser jusqu'à 7,5 °C, selon Futura.

Or, avec un tel refroidissement, l'air se contracte et l'atmosphère s'appauvrit, finissant par perdre de sa densité. La stratosphère a en effet perdu 1 % de son volume, ce qui équivaut à peu près à 400 mètres de hauteur, en dix-sept ans.

L'affaissement de l'atmosphère pourrait avoir plusieurs effets dramatiques, selon la Nasa. D'abord, une chute "accélérée" des satellites et des objets en orbite, qui risquent plus facilement d'entrer en collision ou de terminer leur course sur la Terre. Ensuite, le déchirement de la couche d'ozone, notamment au-dessus du pôle Nord, et enfin, la perturbation de la météo, avec par exemple de vives précipitations et des canicules à répétition.

L'effondrement de la circulation profonde de l'océan Antarctique est en cours, confirmant les prévisions



UNE ÉTUDE publiée par une équipe australienne dans la revue Nature Climate Change révèle que la circulation profonde autour de l'Antarctique a ralenti d'environ 30 % depuis les années 1990. Cela confirme les résultats d'une modélisation récente, qui prévoyaient un effondrement.

Certaines prévisions scientifiques font si froid dans le dos que l'on préférerait qu'elles s'avèrent finalement inexactes. Malheureusement pour l'humanité et pour la biodiversité, les auteurs d'une précédente étude publiée le 29 mars dernier dans la revue Nature (Li, Q., England, M.H., Hogg, A.M. et al. 2023) ne s'étaient pas trompés dans leurs estimations.

Le mécanisme à l'œuvre est relativement simple. La fonte des glaciers libère de l'eau douce dans l'océan ; or, cette eau est moins dense que l'eau salée. Cet apport réduit donc la quantité d'eau qui plonge près de l'Antarctique, ou "eau profonde de l'Antarctique" (AABW pour "antarctic bottom water" en anglais), ce qui ralentit les courants océaniques.

En revanche, c'est l'ampleur de ce phénomène que les chercheurs avaient tenté – avec succès, sait-on maintenant – d'évaluer. Leur étude, basée sur des travaux de modélisation, avait conclu à un ralentissement de la circulation de retournement océanique de l'Antarctique de 40 % d'ici 2050.

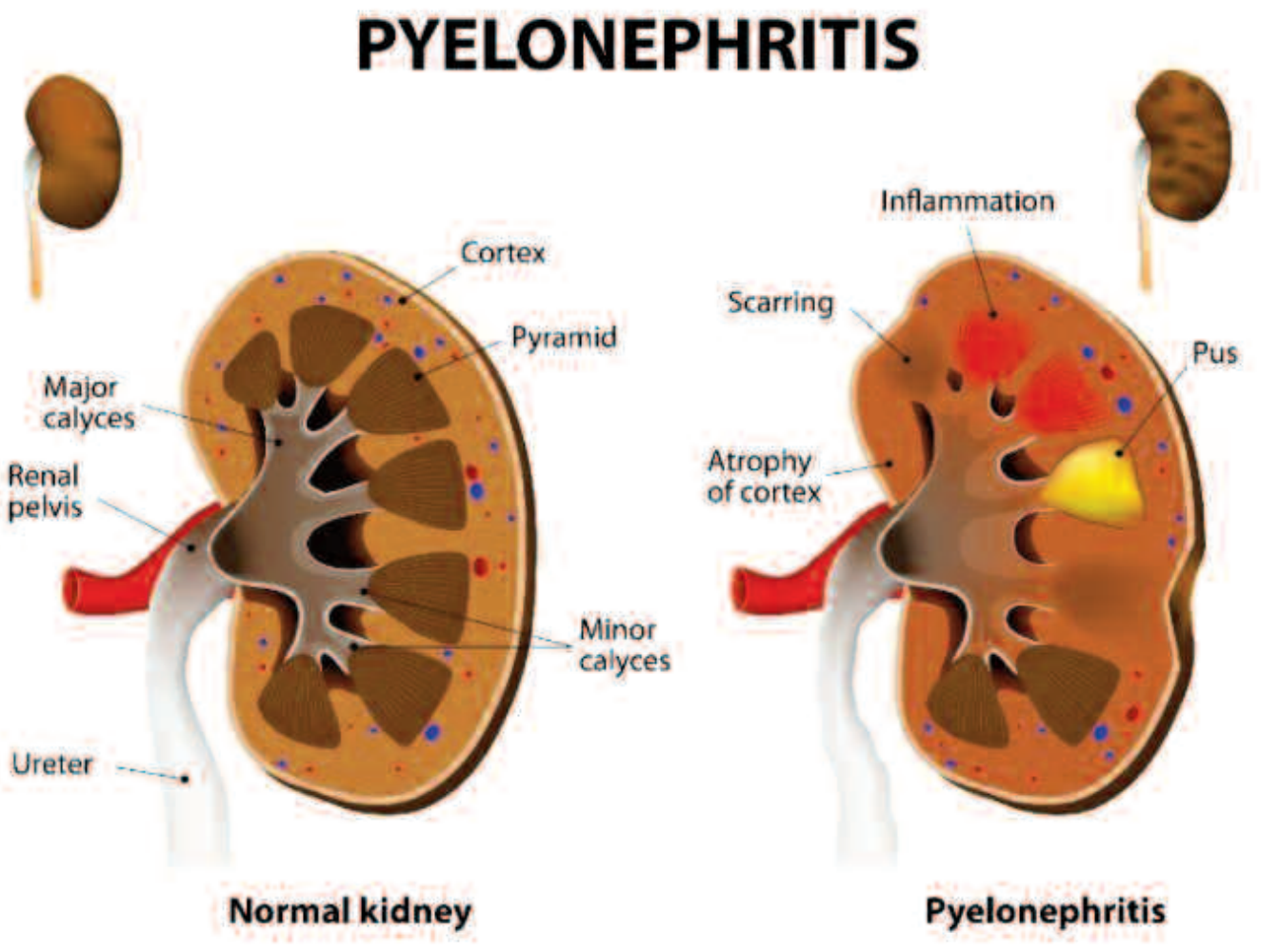
La circulation marine de l'Antarctique a déjà ralenti de 30 %

La nouvelle publication, parue aujourd'hui dans Nature Climate Change et rédigée par des scientifiques de l'organisme gouvernemental australien pour la recherche scientifique (CSIRO) et des universités de Tasmanie et de Nouvelle Galles du Sud, confirme que le processus est déjà en cours (Gunn, K.L., Rintoul, S.R., England, M.H., & Bowen, M.M. 2023). Selon leurs résultats, le ralentissement de la circulation est déjà de 30 % environ depuis les années 1990.

"Les changements observés et modélisés autour des marges de l'Antarctique ont récemment fait l'objet d'une attention particulière, car les changements dans cette région peuvent avoir de profondes répercussions sur le climat mondial et le niveau de la mer", a réagi Ariaan Purich, membre de l'école de la Terre, de l'atmosphère et de l'environnement de l'université Monash (Melbourne, Australie) et de l'initiative de recherche spéciale du Conseil australien de la recherche (ARC) sur l'avenir environnemental de l'Antarctique, cité par le Centre australien des médias scientifiques (AusSMC).

Des répercussions importantes sur l'absorption de chaleur et de carbone par les océans

Le scientifique, qui n'a contribué à aucune des deux études, commente l'intérêt de cette recherche. "Notre compréhension des processus qui se produisent autour des marges de l'Antarctique est entravée par les observations limitées de cet environnement éloigné et extrême, souligne-t-il. Dans cette nouvelle étude, Gunn et ses collègues apportent d'importantes preuves observationnelles d'un rafraîchissement de l'océan autour de la côte antarctique, causé par la fonte des plates-formes glaciaires. Ils utilisent des données d'observation clés, complétées par la modélisation pour combler les lacunes des observations, afin de relier ce rafraîchissement côtier à une réduction de la circulation océanique profonde."



Pyélonéphrite (infection du rein) : symptômes, guérison, que faire ?

La pyélonéphrite aiguë désigne une infection du rein, souvent provoquée par une cystite mal soignée ou résistante au traitement. Dès l'apparition des symptômes, il faut consulter en urgence pour éviter l'insuffisance rénale.

La pyélonéphrite correspond à l'infection aiguë du rein par une bactérie, le plus souvent de type Escherichia Coli provenant de la vessie. Elle est souvent provoquée par une infection urinaire (cystite) non ou mal soignée, résistante au traitement, qui remonte ainsi jusqu'au rein.
Quels sont les symptômes de la pyélonéphrite ? Quelle est la cause ? Quels sont les risques ? Mortels ? Comment l'attrape-t-on ? Comment la guérir ? Avec quel traitement ? Des antibiotiques ? Eclairage.

Définition :
c'est quoi une pyélonéphrite ?
La pyélonéphrite est causée par une bactérie présente dans les urines, le plus souvent de type E. Coli, qui remonte par les voies urinaires jusqu'au rein (on parle de pyélonéphrite ascendante), provoquant une inflammation et une infection des reins en quelques heures.

Douleur aux reins : signification, à gauche, à droite
Les reins sont des organes silencieux et discrets. Ils peuvent être malades sans qu'on le sache... Néanmoins une douleur au rein droit, gauche ou étendue peut être le signe de calculs ou d'une pyélonéphrite qui peuvent évoluer en insuffisance rénale. D'où l'importance du dépistage. Eclairage du Dr Isabelle Tostivint, néphrologue.

Quelles sont les causes possibles d'une pyélonéphrite ?
La pyélonéphrite est particulièrement fréquente chez les jeunes femmes. Elle est le plus souvent engendrée par une cystite mal soignée ou résistante au traitement. Une malformation de l'appareil urinaire peut également favoriser le phénomène. À savoir que les spécificités anatomiques et physiologiques de la grossesse augmentent le risque de développer une pyélonéphrite. D'autres facteurs peuvent cependant être à l'origine d'une pyélonéphrite comme une constipation prolongée.

Cystite : définition, types, symptôme, que faire ?
En France, les cystites sont le deuxième motif de consultation et de prescription d'antibiotiques, surtout pour les femmes (50 fois plus touchées que les hommes). Aiguë, récidivante, interstitielle, survenant pendant la grossesse ou après les rapports sexuels, elles répondent à plusieurs causes et traitements.

Quels sont les symptômes d'une pyélonéphrite ?
Les principaux symptômes d'une pyélonéphrite sont :

une forte fièvre (supérieure à 38,5°C)
des frissons
des douleurs au niveau des fosses lombaires
des douleurs abdominales.
des troubles urinaires (brûlures à la miction, envies plus fréquentes ou, au contraire, anurie en cas d'obstacle)
une tachycardie (accélération du rythme cardiaque) de la diarrhée des vomissements

Comment pose-t-on le diagnostic d'une pyélonéphrite ?
Le diagnostic de la pyélonéphrite repose sur les signes cliniques. La réalisation d'une analyse d'urine à l'aide d'une bandelette réactive trempée dans l'urine permet de poser le diagnostic. Si la partie réactive pour la détection des globules blancs est positive, cela signe une infection urinaire. Si la partie pour les nitrites est positive, cela indique la présence de bactéries. En cas d'un de ces deux éléments présents, un examen Cyto-Bactériologique des Urines (ou ECBU) est réalisé pour confirmation de la présence de germes. Par ailleurs, une échographie des voies urinaires est nécessaire dans les 24 heures, en cas de premier épisode de pyélonéphrite pour la recherche d'un facteur favorisant son apparition.

Quand consulter en urgence ?
"Dès l'apparition des symptômes, il est essentiel de consulter un médecin en urgence pour éviter toute complication, qui pourrait mener à l'insuffisance rénale", prévient le Docteur Handschuh. Une échographie est généralement réalisée pour rechercher un éventuel obstacle ou une anomalie anatomique et pour contrôler l'état du rein affecté. Une prise de sang permettra en outre d'évaluer la gravité de l'infection.

Quels sont les risques de complication d'une pyélonéphrite ?
Une pyélonéphrite correctement prise en charge évolue généralement favorablement. "Si elle n'est pas prise en charge, la pyélonéphrite peut provoquer l'apparition d'un abcès rénal ou une infection généralisée (septicémie)", signale notre expert. La septicémie peut être mortelle.

Quel est le traitement pour guérir une pyélonéphrite ?
Le traitement classique d'une pyélonéphrite (infection bactérienne) est constitué d'antibiotiques (céphalosporines ou fluoroquinolones) pour combattre la bactérie et d'antalgiques pour atténuer la douleur. Le repos et une grande consommation d'eau sont également nécessaires. Si l'infection est plus sévère, une hospitalisation est nécessaire, notamment si la pyélonéphrite est obstructive et empêche l'excrétion des urines. Il est dans ce cas urgent de réaliser un drainage des urines.

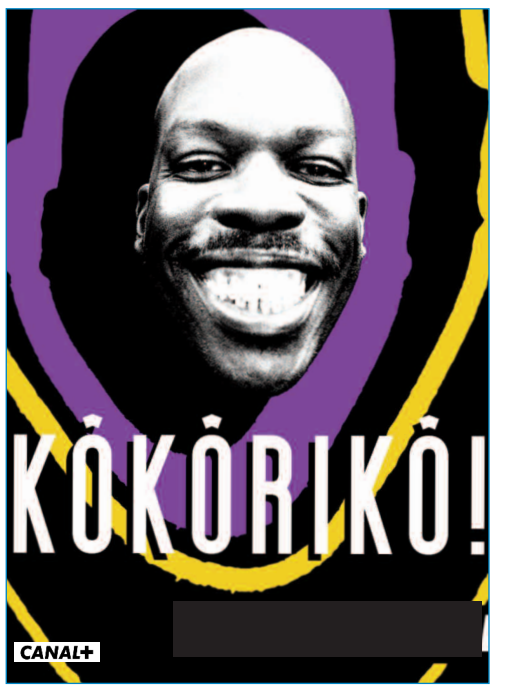
Pour prévenir l'apparition d'une cystite, rappelons qu'il est conseillé de :
boire au moins 1,5 litre d'eau par jour,
s'essuyer d'avant en arrière après la miction (et non l'inverse !)
d'uriner après chaque rapport sexuel.
Quel est le temps de guérison d'une pyélonéphrite ?
Une pyélonéphrite guérit grâce au traitement antibiotique adapté au germe, pris à la dose prescrite et pendant toute la durée indiquée par le médecin.
Ce traitement doit être pris de 7 à 10 jours dans les pyélonéphrites aiguës simples et pendant 10 jours dans les pyélonéphrites à risque de complications, selon l'Assurance maladie.



BIEN-ÊTRE











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série hospitalière ,2022 Etats-Unis — TF1
Grey's Anatomy

20h50 Téléfilm de suspense France, 2021 — France 2
Disparition inquiétante

20h55 Jeu 2023, France — M6
Top chef

21h00 Divertissement-humour 2022 — CANAL+
Kôkôrikô

20h45 Football / Ligue Europa — W9
Sport Football
FC Séville / AS Roma

20h50 Cinéma Thrille — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1992
Basic Instinct

21h05 Société — 6ter
France 2023
La vie secrète des supermarchés

20h50 Cinéma Film de science-fiction 2021 — CINE+ PREMIER
Matrix Resurrections

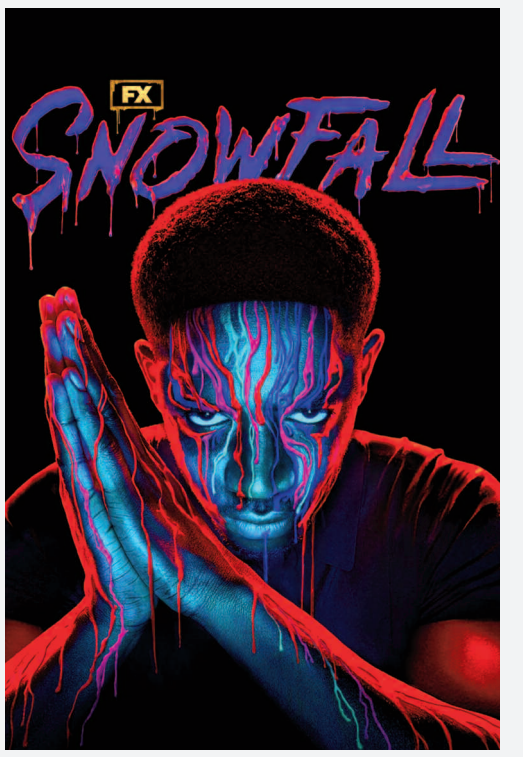
20h55 Série policière 2016 — C8
Mongeville

20h50 Cinéma Comédie dramatique, 2022 — CINE+ CINEMA
Annie colère

21h00 Cinéma Film d'aventures — CINE+ FAMIZ
France - 2018
Mia et le lion blanc

21h15 Jeu — TMC
France 2018
Burger Quiz

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière Etats-Unis, 2023
Saison 6 Épisode 7/8

Snowfall

Franklin met au point un plan pour s'en prendre à Teddy qui se retrouve seul sans alliés. Ruben fait pression sur Gustavo pour qu'il aide le KGB à prendre Teddy en flagrant délit.

23h50

Série policière Grande-Bretagne , 2023
Saison 3 Épisode 1/2

Happy Valley

Durant une patrouille, le sergent Catherine Cawood est appelée pour intervenir auprès des ouvriers du services des eaux qui ont retrouvé des ossements humains près d'un système d'évacuation des eaux usées. Cawood identifie le cadavre grâce à sa dentition. Il s'agit de Gary James Gackowski disparu il y a huit ans. Les soupçons se portent sur Tommy Lee Royce qui s'est vanté en prison de l'avoir exécuté.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:24	12:28	16:19	19:46	21:24
CONSTANTINE	03:32	12:34	16:24	19:51	21:29
ALGER	03:43	12:46	16:37	20:04	21:42
OUARGLA	03:42	12:41	16:30	19:57	21:33
CHLEF	03:53	12:53	16:44	20:10	21:48
MOSTAGANEM	03:59	12:58	16:49	20:15	21:52
ORAN	04:03	13:01	16:51	20:18	21:54

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7603 — MERCREDI 31 MAI 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	15°
Oran	25°	15°
Constantine	20°	9°
Ouargla	30°	19°

TRITURATION DE GRAINES OLÉAGINEUSES

L'usine de Cevital à Béjaïa entre en production

L'usine de trituration de graines oléagineuses de Cevital est entrée en service hier. Le coup de starter de la production a été donné par le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, lors d'une cérémonie organisée en présence du président-directeur général de Cevital, Malik Rebrab, et du directeur de l'unité, Lounès Ihaddaden.



«Ce complexe industriel est considéré comme l'un des projets les plus importants pour le secteur agroalimentaire. Il est le premier en Afrique et le 4e au monde», a déclaré le wali, faisant part du «soutien indéfectible de l'Etat à l'investissement dans ses diverses filières dans les domaines stratégiques».

Il soulignera ensuite «la solide volonté et la forte détermination pour booster le développement socio- économique local et national et créer la richesse dans tous les domaines, notamment dans le secteur de l'agriculture qui permettra la création de milliers d'emplois et la mise en valeur de diverses matières premières que recèlent toutes les wilayas du pays».

Le wali fera ensuite observer que «la mise en service de ce méga-projet entre dans le cadre de la concrétisation des instructions du président de la République visant la levée des blocages de ce projet depuis sa phase d'installation et également pour tous les autres projets». Cela nous permettra, dit-il encore, d'»assurer enfin la sécurité alimentaire».

Le premier responsable de la wilaya fera remarquer que «Béjaïa dispose actuellement d'un grand complexe industriel qui devrait générer une plus-value et de la fiscalité», tout en soulignant que «d'autres d'investissements sont également réalisés ailleurs». Il a souligné, dans le même sillage, que «la mise en service du projet entre dans le cadre de la concrétisation des instructions du Président à travers l'encouragement de l'investissement et l'accompagnement des opérateurs économiques pour la concrétisation de leurs projets par l'accompagnement et la levée des blocages de cette unité durant toutes ses phases de montage».

L'usine est installée sur 2 hectares et dispose de plusieurs silos d'une capacité de stockage de 120 000 tonnes.

Elle utilise une haute technologie avec des compétences locales. Elle devrait produire de l'huile pour la consommation locale et près de 50% de la production sera destinée à l'exportation, avec un besoin de 2 millions de tonnes de graines par année. Elle assurera plus de 400 emplois directs et des milliers d'autres indirects.

L'unité devrait, quotidiennement, triturer 11 000 tonnes de graines de soja, 6 000 de tournesol et 5 000 de colza pour produire de l'huile de table et de la farine pour les aliments du bétail.

La réception de ce projet va permettre, sans nul doute, au pays de «réduire ou de stopper l'importation de la matière première oléagineuse» et au secteur agricole de «se prendre en main».

N. Bensalem

BRAHIM MERAD REÇOIT LE MINISTRE D'ETAT BRITANNIQUE À L'IMMIGRATION

La coopération sécuritaire en discussion

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu, hier à Alger, le ministre d'Etat britannique à l'Immigration, Robert Jenrick, avec lequel il a évoqué l'état des relations de coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre, intervenant dans le cadre de la visite officielle du ministre britannique en Algérie, a permis d'aborder «l'état des relations de coopération bilatérale, notamment la coopération sécuritaire», précise le communiqué. A cette occasion, M. Merad a mis en exergue «la priorité accordée par notre pays au renforcement de la sécurité», soulignant que «l'approche algérienne repose sur la mobilisation de tous les moyens matériels, humains et technologiques, ainsi que sur la dimension de développement, notamment au niveau des régions frontalières, et la coordination avec les pays du voisinage».

Le ministre a rappelé, par la même occasion, «la décision du président de la République d'affecter un montant d'un milliard de dollars pour le financement de projets de développement en Afrique». Il a appelé, dans ce sens, à «l'élargissement des domaines de coopération commune, notamment les domaines économiques hors hydrocarbures dans le sillage du nouveau système de facilitation de l'investissement et de la dynamique prometteuse enclenchée dans le pays», ajoute-t-on de même source. Pour sa part, le ministre britannique a salué «les efforts exceptionnels de l'Algérie et son expérience dans le domaine du renforcement de la sécurité des frontières et de la lutte contre le crime organisé transfrontalier», exprimant sa volonté de «renforcer et d'appuyer la coordination sécuritaire, notamment à la lumière des défis communs auxquels font face les deux pays».

S. N.

DESTRUCTION DE MINES ANTIPERSONNEL

L'Algérie propose son aide

LE MINISTRE des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a fait part hier de la disponibilité de l'Algérie à contribuer de manière «efficace et coordonnée» à la destruction des mines antipersonnel disséminées dans le monde pour mettre fin aux conséquences humanitaires et économique qui en découlent.

Dans son allocution d'ouverture du Colloque international abrité par le Centre international de conférences (CIC) placé sous le thème «Pour une Afrique sereine, l'Algérie, une expérience pionnière dans la lutte contre les mines antipersonnel», M. Rebiga a souligné que «l'Algérie est entièrement disposée à apporter son aide à la communauté internationale et à mettre à profit son expérience pionnière pour contribuer de manière efficace et coordonnée à la destruction des mines antipersonnel disséminées dans le monde et réduire les conséquences humanitaires et économiques qui en découlent».

Après avoir rappelé les efforts de l'Algérie pour l'assainissement des zones minées, le ministre a rappelé que l'Algérie «a soutenu la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel après son adoption et sa ratification, partant de ses hautes valeurs humanitaires, d'autant qu'elle a entamé dès 1963 l'assainissement des zones minées tout en assurant la prise en charge sanitaire, sociale, et psychologique des victimes grâce à l'engagement de l'Etat et à la mobilisation de ressources nationales importantes, ce qui a grandement contribué au renforcement de la Convention pour atteindre les objectifs fixés par les Etats parties il y a 20 ans».

M. B.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le CNESE lance son Rapport national

LE PROCESSUS d'élaboration de la 6ème édition du Rapport national sur le développement humain (RNDH) a été lancé, hier à Alger, par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Placé sous le thème : «L'éducation, un des leviers pour un développement plus inclusif et durable», cette nouvelle édition se penchera principalement sur la situation du développement humain en Algérie et le processus de formation cognitive du capital humain, a expliqué le président du CNESE, Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, lors de la cérémonie de lancement.

M. Bouchenak Khelladi a relevé, dans ce sens, l'importance de ce rapport, considéré comme l'une des productions phares du CNESE, soulignant qu'il représentait une «occasion de revisiter, dans un cadre concerté, les acquis dans différents domaines du bien-être, tels que la promotion de la femme, la lutte contre les inégalités et la pauvreté, la croissance économique durable, les services de santé et d'éducation de qualité».

En outre, cette édition «posera explicitement la question de la contribution de l'éducation à un développement plus durable et inclusif, au moment où l'Algérie affiche plus que jamais sa volonté d'accélérer la mise en œuvre d'un modèle de développement qui est fondé davantage sur le facteur humain», a-t-il indiqué.

A cette occasion, le président du CNESE a affirmé que l'engagement de l'Algérie à renforcer le bien-être de sa population, notamment des enfants et des jeunes, sur les différents aspects du développement humain, «n'a cessé de se confirmer au fil du temps».

«L'Algérie a nettement progressé en matière de développement humain, en se plaçant à la 91ème place du classement mondial 2021-2022 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur 191 pays, se situant ainsi parmi les pays à développement humain élevé depuis déjà plus d'une décennie», a-t-il rappelé, notant qu'en 2021, le pays a retrouvé rapidement son score, après la pandémie de Covid-19, «ce qui dénote de la soutenabilité de ses acquis en matière de développement humain». De son côté la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerta Aliko, a estimé qu'e, dépit du «recul inédit» du développement humain au niveau mondial, durant la période 2021-2022, l'Algérie a su progresser en se plaçant ainsi à la 3ème en Afrique et en 1ère place au niveau de la sous-région Afrique du Nord.

Hamid B.